



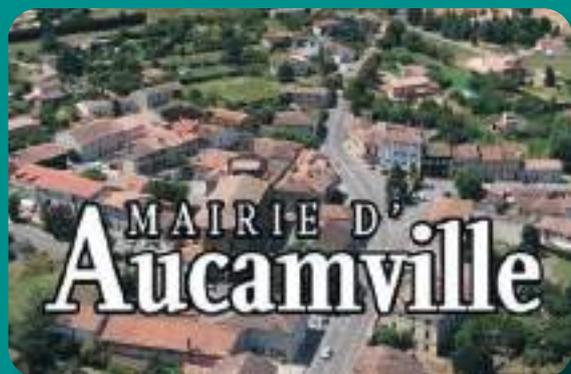
Aucamville

Bulletin municipal 2022-2023

**Un lieu de fête,
de rencontre,
où il fait bon vivre
ensemble !**



Sommaire



2 Numéros utiles

3 Mot du maire

4 Budget 2022
Assainissement & communal

6 Réalisations & projets

8 École et jeunesse

10 Infos mairie

15 Commerces & artisanat
Bienvenue

17 Gazette

18 Intercommunalité

21 Associations

28 La commune



Numéros Utiles

Secours

112 ou 18 ?

Nombreux sont les risques auxquels nous sommes confrontés dans notre vie quotidienne. Deux numéros d'urgence à retenir 112 et 18

Le 112 : c'est le numéro d'appel d'urgence européen. En France mais aussi dans les autres pays d'Europe, si vous êtes en voyage ou en déplacement, composez le 112 pour être mis en relation avec un opérateur parlant votre langue.

Le 18 : votre appel est pris en charge par le centre de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers du département. Ce service ne doit pas être encombré par des appels inutiles. Souvenez-vous n'appellez les pompiers que lorsqu'une vie est en danger. Ne raccrochez jamais le premier.

Le 114 : c'est le numéro d'appel d'urgence au service de toute personne sourde ou malentendante (accessible par SMS).

Violences femmes et enfants

3919 : Violences conjugales

Ce numéro dédié aux femmes victimes de violences est accessible 24h/24 et 7j/7. Il propose une écoute, informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement. Violences sexuelles, conjugales, violences au travail ou encore mariage forcé.

Ce numéro est gratuit et anonyme.

119 : Enfance en danger

Numéro d'appel destiné à tout enfant ou adolescent victime de violences ou à toute personne préoccupée par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être. Appel gratuit et confidentiel, n'apparaît pas sur les relevés téléphoniques. Ouvert 24 h sur 24 et 7 jours sur 7.



Chères Aucamvilloises, Chers Aucamvillois

Je vous souhaite une très belle année 2023, empreinte de joies familiales et de bonheurs partagés.

Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien de notre commune : le Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel administratif, technique et communal.

Merci à chacun personnellement. Mes remerciements s'adressent ensuite au personnel soignant, les aidants, les accompagnants, ainsi que les gendarmes et les pompiers.

Je salue votre engagement, votre dévouement et le lot de sacrifices et d'abnégations qui vont avec. Que ces quelques mots vous disent notre reconnaissance pour notre commune.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles.

Grâce à vous tous, Aucamville existe, se dynamise et vit !

Merci à tous !

Je souhaite adresser un message de soutien et de réconfort à celles et ceux qui sont isolés ou touchés par la maladie ou en deuil.

L'année 2022 s'est achevée et elle n'a pas été celle du retour à la normale espérée.

Malgré cela, nous avons concrétisé et avancé sur certains projets :

- Poursuite des travaux des établissements recevant du public (PMR)
- Couverture de l'équivalent de deux courts de tennis en photovoltaïque en 2023
- Réalisation d'un City Park
- Réalisation d'une aire de covoiturage
- Façade du Centre Médical rénovée
- Rattachement du hameau du Cammas à l'agglomération (vitesse à 50km/h)
- Étude de l'église terminée en début d'année 2023
- Étude en cours pour l'aménagement d'un piétonnier (village-salle multi-usages)

Toujours dans le respect de l'équilibre financier et de la fiscalité locale, garant d'une bonne gestion budgétaire de la commune, comme l'a d'ailleurs confirmé notre percepteur.

Au plaisir de vous retrouver rapidement pour nos prochains événements...

Très bonne année 2023 à tous.

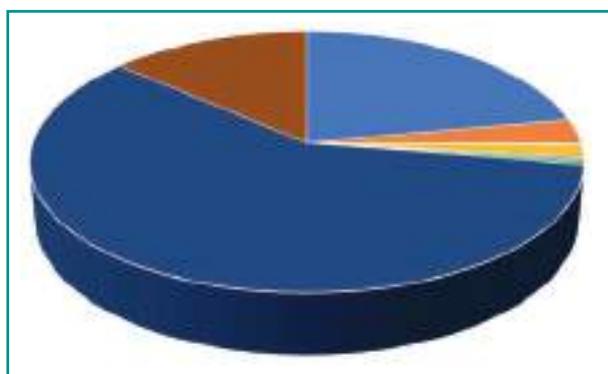
Mr FRAYSSE Eric
Maire d'Aucamville



Budget assainissement 2022

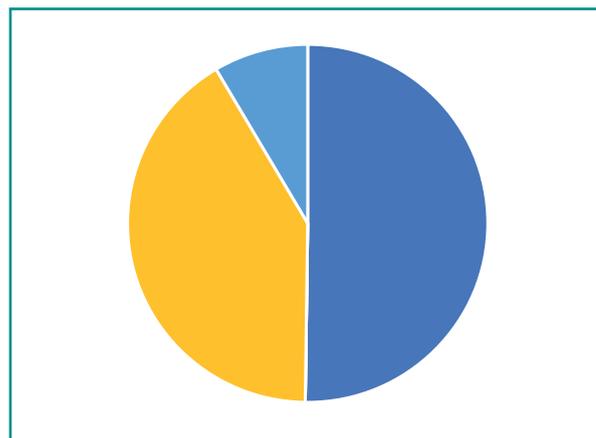
• Budget assainissement 2022 dépenses de fonctionnement

| | | |
|---|------------------|--|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL | 57 200 € | |
| CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILE | 8 000 € | |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 500 € | |
| CHARGES FINANCIERES | 3 856 € | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 1 000 € | |
| DEPENSES IMPREVUES | 1 188 € | |
| VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 153 000 € | |
| OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 35 147 € | |
| TOTAL | 259 891 € | |



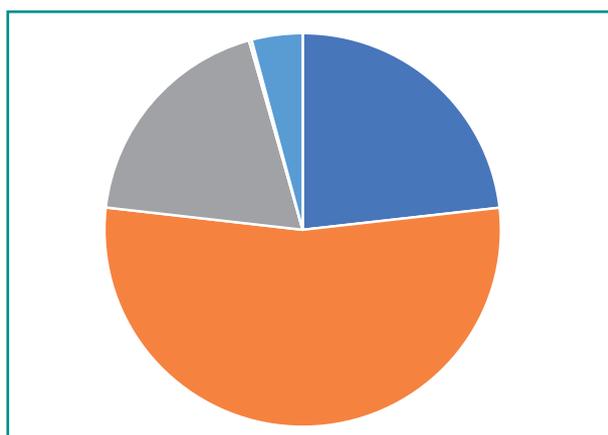
• Budget assainissement 2022 recettes de fonctionnement

| | | |
|---|------------------|--|
| VENTE DE PRODUITS FINIS | 130 500 € | |
| SUBVENTION D'EXPLOITATION | 0 € | |
| REPRISES SUR AMORTISSEMENT | 0 € | |
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | 107 340 € | |
| OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 22 051 € | |
| TOTAL | 259 891 € | |



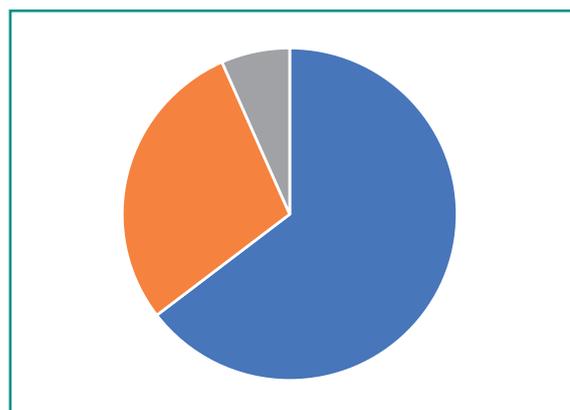
• Budget assainissement 2022 dépenses d'investissement

| | | |
|--|------------------|--|
| EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES | 123 267 € | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 285 000 € | |
| IMMOBILISATIONS EN COURS | 100 000 € | |
| DEPENSES IMPREVUES | 1 151 € | |
| OPERATIONS D'ORDRE ET TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 22 051 € | |
| TOTAL | 531 469 € | |



• Budget assainissement 2022 recettes d'investissement

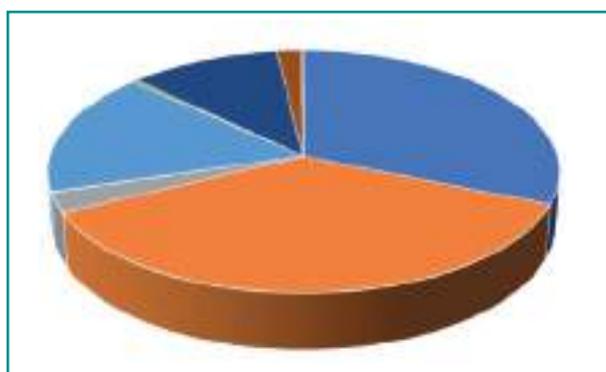
| | | |
|--|------------------|--|
| EXCEDENT D'INVESTISSEMENT | 343 322 € | |
| VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 153 000 € | |
| OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 35 146 € | |
| TOTAL | 531 469 € | |



Budget communal 2022

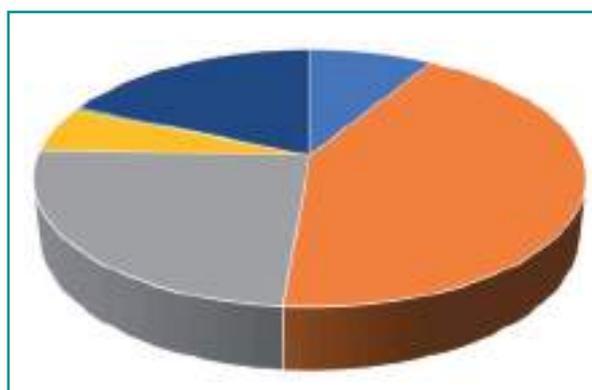
• Budget Communal 2022 dépenses de fonctionnement

| | | |
|--|--------------------|--|
| CHARGES A CARACTERE GENERAL | 419 800 € | |
| CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES | 486 560 € | |
| ATTENUATION DE PRODUITS | 36 369 € | |
| DEPENSES IMPREVUES | 1 148 € | |
| VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT | 221 565 € | |
| OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 5 300 € | |
| AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE | 144 800 € | |
| CHARGES FINANCIERES | 23 705 € | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | 2 000 € | |
| TOTAL | 1 341 247 € | |



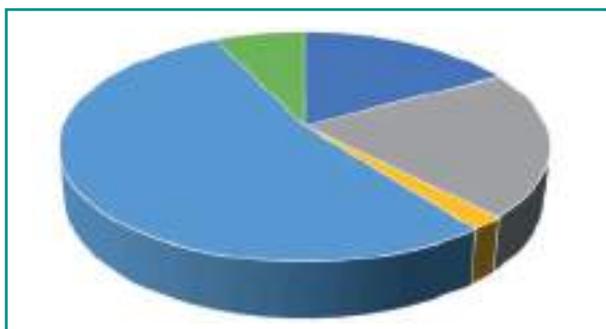
• Budget Communal 2022 recettes de fonctionnement

| | | |
|---|--------------------|--|
| PRODUIT DES SERVICES DOMAINE ET VENTES DIVERS | 115 500 € | |
| IMPOTS ET TAXES | 572 089 € | |
| DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATION | 327 741 € | |
| AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE | 75 000 € | |
| PRODUITS FINANCIERS | 0 € | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | 5 000 € | |
| EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE | 245 917 € | |
| TOTAL | 1 341 247 € | |



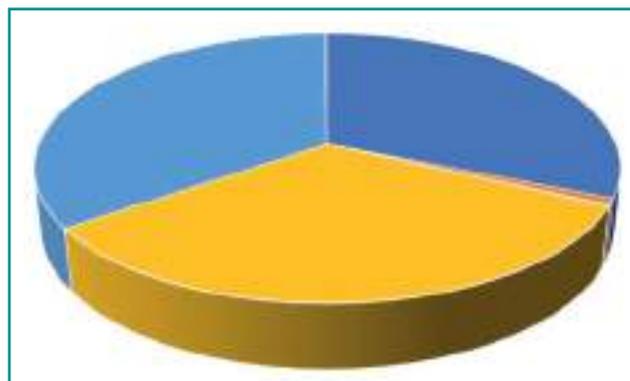
• Budget Communal 2022 dépenses d'investissement

| | | |
|-------------------------------|------------------|--|
| DEFICIT D'INVESTISSEMENT | 120 173 € | |
| OPERATIONS PATRIMONIALES | 864 € | |
| EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES | 145 871 € | |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES | 13 500 € | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES | 376 250 € | |
| IMMOBILISATIONS EN COURS | 50 000 € | |
| TOTAL | 706 658 € | |



• Budget Communal 2022 recettes d'investissement

| | | |
|--|------------------|--|
| VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT | 221 565 € | |
| OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS | 5 300 € | |
| OPERATIONS PATRIMONIALES | 864 € | |
| DOTATIONS FONDS DIVERS | 232 578 € | |
| SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT | 245 351 € | |
| EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES | 1 000 € | |
| TOTAL | 706 658 € | |



Réalisations et Projets

LE CITY- PARK

Le plateau multisports a été installé cet été à côté du stade et du court de tennis. Sous le soleil de plomb du mois d'Août, les ouvriers de la Société BF – cleam TP n'ont pas ménagé leurs efforts afin que tout soit prêt à la rentrée de septembre. Avec une plateforme de 26 m x 14 m, il est équipé de 2 paniers de basket, de 4 mini buts de foot et de 2 buts de hand. Il est ouvert à tous mais plutôt destiné aux adolescents. Chacun peut venir y jouer en toute sécurité, car il a été homologué. Nous demandons aux usagers de respecter ce site en évitant de jeter, papiers, cannettes et mégots, poubelles et cendriers sont à votre disposition, à côté de la salle multi-usages.

Il est interdit de rentrer dans le city-park avec les deux roues, sous peine de sanction.

Quelques chiffres :

Le coût de la construction s'élève à 57 600 €

Les subventions accordées sont de 40 280 €

(département 17280 € et ANS – agence nationale du sport 23 000 €)

La commune a investi : 17 320 €

L'AIRE DE JEUX

Inaugurée le 3 juin 2022, une table de pique-nique est venue compléter l'aménagement de cet espace, destiné aux tout petits.

Rappelons que le terrassement a été réalisé par l'entreprise NPTP (Nicolas Parpaïola du Cammas), la fourniture et l'installation des jeux et des barrières par l'entreprise SUD ENVIRONNEMENT de Bressols.

Le coût de cette aire de jeux étant de 26 000 €, l'aide du département de 3 700 €, la municipalité a financé cette réalisation pour la somme de : 22 300 €



VOIRIE

Budget communal

La deuxième partie du chemin du Ramier (au lieu-dit Mont St-Jean) a vu sa bande de roulement refaite complètement. L'angle du boulevard du 19 mars et du boulevard du Mur de Ronde a été empierré pour créer des places de parking supplémentaires. Le chemin de la Rivière, très endommagé lors de l'orage du 15/09/21, a fait l'objet de travaux et d'autres sont à venir.



Budget intercommunal

Environ 8 km de PATA et le curage de 8,5 km de fossés ont été réalisés cette année sur les routes et chemins communaux. Ceux-ci ont été effectués conjointement par l'intercommunalité et la mairie. Deux traversées de route ont été créées pour favoriser un meilleur écoulement des eaux, une chemin de Lafitte et une chemin de Padouens. Une troisième a quant à elle été réparée chemin de la Garosse. La « côte de la baraque » (chemin de la Garosse) aussi endommagée le 15/09/21, a enfin pu être refaite pour la joie de ses riverains.





LE CENTRE MEDICAL

Des travaux de rénovation ont été réalisés. L'Entreprise EMBELLIE FACADES a refait l'enduit et l'Entreprise VALETTE la peinture des menuiseries.

ERP

Pour la mise aux normes « accessibilités » des Ets recevant du public (ERP), 2022 est la 6^{ème} année de ce vaste programme. Il reste à finir les travaux du kiosque de la pétanque, de la tribune du stade et de l'école primaire. En ce qui concerne l'église, cet édifice étant inscrit aux monuments historiques, la commune a obtenu une dérogation pour la dispenser d'effectuer ces travaux. En effet, les aménagements pourraient dégrader son apparence.

ÉLAGAGE DES ARBRES

Sur la place du village et sur le boulevard du Mur de Ronde tous les arbres ont été élagués cette année. L'Entreprise Eric ONROZAT de Bourret, spécialiste de l'élagage a effectué ces travaux sur 45 arbres au total.

Avec le broyeur de l'intercommunalité, banches et feuilles ont été transformés en broyat.

Ce broyat, entreposé sur le parking du cimetière est resté gratuitement à la disposition des aucamvillois et aucamvilloises.

COVOITURAGE

L'aire de covoiturage est maintenant terminée. Réalisée par la communauté de commune, elle est située avenue de Toulouse, en face de l'école. Neuf places de parking, dont une pour personne à mobilité réduite, deux bornes de recharge pour les voitures électriques et un box pour les deux roues, sont à votre disposition.



PROJET

GESTION DES ARCHIVES PUBLIQUES

La Mairie d'Aucamville envisage la mise en place d'un dispositif d'archivage efficace et conforme à la réglementation. Pour cela elle a fait appel au CDG82 qui propose un service d'assistance à l'archivage (SAA) destiné à accompagner les collectivités dans la gestion de leurs archives. Une visite de diagnostic sur place a mis en évidence les actions nécessaires à mener : documents éliminables qui permettraient d'optimiser les espaces de stockage, et documents essentiels à conserver, à valeur administrative, juridique ou historique (les plus anciens peuvent représenter un véritable atout patrimonial).

PIÉTONNIER

Afin d'arriver en toute sécurité du centre d'Aucamville, à partir du monument aux morts, jusqu'à la salle multi-usages, ainsi qu'au stade, court de tennis et City Park, la réalisation d'un piétonnier est à l'étude. Il ressemblera à celui de la route de Beaumont, et sera construit sur le côté gauche de la chaussée en direction du Burgaud, sur environ 1 km. Le fossé sera busé.

Le relevé topographique étant terminé, les travaux pourront débuter au cours du 1^{er} semestre 2023.

LA PLACE DU VILLAGE

Prochainement de nouveaux bancs viendront remplacer tous les bancs en pierre très abimés.



Création d'une ALAE à l'école

Nous vous informons qu'au terme d'un travail partenarial, la création et la gestion d'un Accueil de Loisirs Associé à l'École de la commune (ALAE maternel & élémentaire) sont confiées à compter du 1er septembre 2022 à l'Association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud (LE&C Grand Sud).

Mouvement d'éducation populaire à but non lucratif, LE&C Grand Sud est un opérateur reconnu de politiques éducatives publiques, dans les champs de la petite enfance, enfance, jeunesse, prévention, culture et formation. Partenaire de nombreuses collectivités, il gère des structures tels que des crèches, centres de loisirs associés à l'école et sans hébergement, centres d'animation jeunes, ateliers culturels, organise des séjours et classes de découverte ainsi que des actions de formation continue et professionnelle, BAFA – BAFD...

Pour nous tous, l'objectif est de proposer un accueil de qualité centré sur l'épanouissement de l'enfant, de développer des projets avec les équipes et les partenaires, conformément aux souhaits de la commune et de son Projet Educatif de Territoire.

Les temps d'accueil du matin du midi et du soir, jusque-là en garderie, seront désormais déclarés auprès des services de tutelle, soit la SDJES (Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports), la CAF (Caisse d'Allocation Familiale), la PMI (Protection Maternelle et Infantile – Service du Conseil Départemental). Ce changement impose des normes d'encadrement et de fonctionnement : nombre d'adultes renforcé, élaboration de projets pédagogiques, règlement intérieur, démarches administratives ...

L'équipe sera composée d'agents de la mairie et de salariés LE&C GS. La direction sera assurée par Madame Annie PAIN. Elle sera accompagnée par une directrice adjointe, Christel FONTES.

L'équipe d'encadrement affectée sur la structure bénéficiera de la compétence, des ressources et de la logistique d'un réseau interrégional d'Education Populaire, nécessaires à la mise en place de projets de loisirs innovants...

Extrait du courrier de : Mr Kamyar MAJDFAR
Directeur Général LE&C Grand Sud

Mr Éric FRAYSSE
Maire d'Aucamville



Ensemble pour l'école !

C'est une année sportive qui attend les élèves en cette rentrée 2022/2023. En effet, les différents grands projets de l'année ont été réfléchis en ce sens. L'école a obtenu le label « Génération 2024 ». Il vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Être labellisé Génération 2024, c'est s'engager à mettre plus de sport dans le quotidien des jeunes et permettre au plus grand nombre de vivre l'aventure olympique et paralympique dès maintenant. Différentes rencontres sportives, en partenariat avec l'Union Sportive de l'Enseignement du premier degré (USEP) ont pu avoir lieu depuis le début de l'année et d'autres sont à venir. Cela doit aussi permettre des liens étroits avec les clubs sportifs du village, comme le partenariat avec le club des Ours Judo-club.

Les enfants, grâce au budget offert par la municipalité pour Noël et un don de l'Association des Parents d'Élèves (APE), ont pu participer à un « atelier kaplas ». La privatisation de la salle des fêtes a été nécessaire afin qu'ils puissent créer un univers incroyable. Ce n'est pas loin de 27 000 kaplas qui ont été utilisés. Chaque classe a participé à l'élaboration de ces structures géantes.

L'opération « fête d'Halloween » en octobre a pu avoir lieu, l'occasion de découvrir une maison hantée plus vraie que nature mise en place par l'APE et partager un moment convivial autour de la vente de gâteaux. Après deux ans d'absence, le marché de Noël a pu faire son grand retour accompagné d'un spectacle de chants. Les 198 élèves de l'école ainsi que toute l'équipe enseignante vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023. En espérant vous rencontrer lors de futurs événements.



CANTINE : Pour assurer un service de qualité, la mairie s'est dotée d'un logiciel qui permet aux parents d'élèves, via un compte en ligne appelé "Portail parents", d'inscrire facilement leurs enfants à la cantine (obligatoire) et à la garderie (optionnel), mais également de gérer les données personnelles ainsi que les factures. Les inscriptions se font directement sur le site internet logiciel cantine, au plus tard, une semaine avant le jour J. Un calendrier d'inscription a été communiqué en début d'année scolaire. Ce système d'inscription est obligatoire et unique pour toutes les familles et permet d'assurer la prise en charge des enfants.

Inscriptions Cantine : 19 février pour le mois de mars - 19 mars pour le mois d'avril - 23 avril pour le mois de mai - 21 mai pour le mois de juin/juillet.

Petite enfance

Assistantes maternelles

• CARRIERE VIRGINIE
06 25 50 68 15
134 chemin du Lac - 82600 Aucamville

• CHARY MAGALIE
06 45 74 59 47
223 Route des 4 chemins
82600 Aucamville

• CHAUBET ANNIE
05 63 02 64 12
06 68 95 17 31
1155 chemin de la Goudonne
LDT Rouaix - 82600 Aucamville

• DE GRAEVE SANDRA
06 69 98 93 74
6 bis route de Grisolles
82600 Aucamville

• GABLIN SYLVIE
0669923586
23 Bis Route du Burgaud
82600 Aucamville

• LACHGAR NADIA
06 51 63 12 15
147 route du Secourieu
82600 Aucamville

• LOURENCO GAËLLE 0563028861
06 63 10 35 30
6 Rue d' Occitanie - 82600 Aucamville

• MAM LES PITCHOUNS
MARTIN EMILIE - 06 82 29 69 91
TORRES SYLVIE - 06 62 32 61 53
FIORI AUDREY - 05 63 02 92 23
06 17 51 37 50
1 rue du Soleil Levant- la Cigalère
82600 Aucamville

• TORTELLI ALEXIA
06 15 28 45 87
244 chemin des Sigalères
82600 Aucamville

Relais assistantes maternelles

Pôle de Verdun-sur-Garonne
Animatrice du Relais :
Mme Sonia CHARLOU BOTTIER.
05 63 30 86 21 ou 06 87 80 58 36
ou sonia.charlou-bottier@grandsud82.fr

Crèches

Crèche associative

« A DEUX MAINS »
13 rue Louis Pasteur - 82600 VERDUN
05.63.65.31.22

Micro-crèche Grandir à petits pas

Avenue de Toulouse Les Sigalères
82600 Aucamville
05.63.28.25.62/06.31.74.43.72
m.c.grandir-a-petits-pas@orange.fr

Centres de loisirs

du mercredi & vacances



Calendrier 2022 - 2023

Ouverture des Accueils de Loisirs Enfants et Adolescents

Les mercredis à Savenès, Saint-Sardos et Verdun-sur-Garonne

| | | |
|-------------------------|-----------------------|------------------------|
| Septembre 7.04.20.28 | Octobre 5.10.19 | Novembre 6.16.23.28 |
| Décembre 7.24 | Janvier 4.11.18.23 | Février 1.8.15 |
| Mars 8.15.22.29 | Avril 6.13.19 | Mai 10.17.24.31 |
| | Juin 7.14.21.28 | Juillet 5 |

Petites vacances à Saint-Sardos et à Verdun-sur-Garonne

| | |
|-----------|---|
| Été 2022 | du 24 Octobre au 4 Novembre 2022 inclus |
| Hiver | du 20 Février au 3 Mars 2023 inclus |
| Printemps | du 24 Avril au 3 Mai 2023 inclus |

Grandes vacances à Saint-Sardos et à Verdun-sur-Garonne

| | |
|--------------|--|
| Verden | du 30 Juillet au 11 Août 2023 inclus |
| Saint-Sardos | du 09 Juillet au 8 Septembre 2023 inclus |

Dates des inscriptions aux Accueils de Loisirs 2022-2023

Mardi : les parents sont tenus d'inscrire tous les enfants inscrits à l'année

| | | | |
|-----------------------|---|--|---|
| Septembre 2022 | 9h à 12h et 14h à 18h mardi 20 septembre jeudi 22 septembre | 9h 30 à 18h le mercredi 23 septembre | 9h à 11h 30 Vendredi 25 septembre |
| Janvier 2023 | 9h à 12h et 14h à 18h mardi 14 Janvier jeudi 26 Janvier | 9h 30 à 18h le mercredi 25 Janvier | 9h à 11h 30 Vendredi 27 Janvier |
| Mars 2023 | 9h à 12h et 14h à 18h mardi 14 Mars jeudi 23 Mars | 9h 30 à 18h le mercredi 22 Mars | 9h à 11h 30 Vendredi 24 Mars |
| Mai 2023 | 9h à 12h et 14h à 18h mardi 23 Mai jeudi 25 Mai | 9h 30 à 18h le mercredi 24 Mai | 9h à 11h 30 Vendredi 26 Mai |

Les inscriptions pour Saint-Sardos se font au centre d'été de la commune, pour Verden à la Maison Intercommunale de l'Enfance.

Recensement de la population

Cette année, la commune d'Aucamville réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 25 janvier 2023
Contactez la commune : Mairie d'Aucamville : 05.63.02.51.98

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter : Éric FRAYSSE à la mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



En cas de problème de micro coupures



- Signaler par courrier ce défaut de qualité fourniture électrique, auprès de votre fournisseur d'énergie
Votre distributeur établira un diagnostic selon les mesures relevées, et si un renforcement de réseau s'avère nécessaire.

Une copie de ce diagnostic devra être adressée au SDE82 (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU TARN ET GARONNE): 78 avenue de l'Europe, 82000 MONTAUBAN

De cette manière, en sa qualité d'autorité concédante sur le réseau de distribution publique d'électricité sur le département, s'assurera de la prise en compte de votre plainte client.

Concernant d'éventuels dégâts occasionnés sur vos appareils électriques, il vous appartient de vous rapprocher de votre assureur, afin de faire une déclaration de sinistre au titre de la responsabilité civile, dégâts électriques.

Conciliateur de justice

Depuis le 1er décembre 2020, les permanences d'un conciliateur de justice sont à nouveau assurées à la mairie de Montech, chaque 1er mardi du mois à partir de 14h.

Elles ont lieu au rez-de-chaussée et seront tenues par Madame Gisèle DUGES.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 06 73 94 78 24 ou envoyer un mail à gisele.duges@conciliateurdejustice.fr



Constitution du jury d'assises

Un juré est citoyen tiré au sort sur les listes électorales pour siéger à la cour d'assises. Il participe aux côtés des magistrats professionnels au procès des personnes accusées de crime. Le juré exerce pleinement sa fonction de juge. Si vous êtes retenu pour siéger lors d'une session d'assises, vous êtes obligé de le faire sauf s'il y a un motif grave qui vous en empêche.

Certaines communes peuvent être regroupées. Un arrêté préfectoral désigne les communes concernées ainsi que la commune chargée d'organiser le tirage au sort.

La Commune d'Aucamville est regroupée avec les communes de Beaupty, Bouillac, Canals, Fabas, Saint-Sardos et Savenès.

Aucamville ayant la population la plus importante, M. Le Maire est chargé d'organiser le tirage au sort à partir des listes électorales de l'ensemble des communes. Un nombre de jurés triple de celui fixé par arrêté du Préfet (soit 15 jurés) est tiré au sort publiquement. A ce stade il ne s'agit que d'une liste préparatoire. La liste définitive est établie par une commission spéciale située au tribunal judiciaire de Montauban.

Autorisation de sortie de territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Un enfant voyageant avec son père ou sa mère n'a donc pas besoin d'une AST.

Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Vous pouvez le télécharger sur le site www.service-public.fr

Informations mairie

Recensement Citoyen

La démarche

Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Une adresse mail valide

Attestation de recensement

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata.

Suite du recensement

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Six mois après le recensement en mairie pensez à créer un compte personnel sur le site « majdc.fr ».

Ce compte permet de :

- contacter son centre de service national pour obtenir des informations pratiques sur la JDC
- Télécharger sa convocation à la JDC et son attestation de participation à la JDC



Les PACS en mairie.

Le PACS / Qu'est-ce que c'est ?

Le pacte civil de solidarité (PACS) est un contrat.

Il est conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. L'enregistrement du pacte civil de solidarité (PACS) se fait auprès de la mairie du lieu de résidence commune du couple.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou formulaire complété) ;
- Déclaration conjointe d'un pacte civil de solidarité (Pacs) et attestations sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et résidence commune ;
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois pour le partenaire français ou de moins de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger ;
- Pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport...).
- Des documents complémentaires seront demandés aux partenaires de nationalité étrangère, et aux personnes sous curatelle ou sous tutelle.

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions),
- ne doivent pas être déjà mariés ou pacés,
- ne doivent pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Où faire la démarche ?

Pour faire enregistrer leur déclaration conjointe de PACS, les partenaires qui ont leur résidence commune en France doivent s'adresser :

- soit à l'officier d'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Informations mairie

TARIFS COMMUNAUX

ÉCOLE

A la rentrée 2023, les enfants nés en 2020 et ayant 3 ans avant le 31 décembre 2023 de la rentrée scolaire 2023/2024 résidant sur la commune d'Aucamville peuvent être scolarisés en petite section.

Cantine scolaire :

Maternelles : 3,20 €

Primaires : 3,50 €

Enseignants : 5,00 €

Location salle des fêtes :

(avenue de Toulouse)

• Extérieurs à la commune :

le week-end : 230 €, une journée : 100 €

• Aucamvillois : le week-end : 125 €, une journée 50 €.

• Caution : 300 €

Se renseigner à la Mairie pour connaître les disponibilités de la salle

Location Salle Multi-Usages

(Route du Secourieu)

Résidents Commune : Journée : 200 €

Week-end : 400 €

Non-résidents : Journée : 300 €

Week-end : 800 €

Caution : 1500 €

Se renseigner à la Mairie pour connaître les disponibilités de la salle

Prêts gratuits tables et bancs

Des tables neuves sont disponibles : caution : 50 € par table

Merci de bien vouloir respecter les jours et heures de sortie et retour.

Rappel :

Sortie : le vendredi de 15h30 à 18h30,

Retour : le lundi de 15h30 à 18h30.

Les tables et les bancs doivent être réservés au préalable au secrétariat.

Concessions cimetières

Prix des concessions :

• Concession terrain cinquantenaire : 90 € le mètre carré.

• Concession perpétuelle terrain : 200 € le mètre carré.

• Concession perpétuelle terrain (uniquement pour les rachats de concession sans titre) : 15 € le mètre carré + frais d'enregistrement.

• Concession de cases columbarium : 300 € la case

Démarche administrative



Urbanisme

Tous travaux ayant pour conséquence de modifier l'aspect extérieur d'une habitation (réfection de toiture), son extension, l'édification d'une clôture (dans le village) ou la construction d'un abri de jardin, ou d'une piscine,... doivent faire l'objet d'une demande.

Selon l'importance des travaux, il faudra déposer à la Mairie un permis de construire ou une déclaration préalable. Avant de commencer les travaux veuillez vous renseigner à la Mairie.

Vos démarches en ligne

Les démarches administratives les plus courantes se font désormais sur internet, (carte d'identité, passeport, carte grise, inscription sur les listes électorales, immatriculation d'un véhicule, permis de conduire ou dépôt de plainte,...)

La plupart de ces démarches sont accessibles depuis le site <https://www.demarches.interieur.gouv.fr>

Passeport carte nationale d'identité

Faire une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/>

Les avantages :

Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie.

Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données.

Vous entamez votre demande depuis chez vous, vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir.

Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro, avec lequel vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.

Accueil sur RDV de la Mairie de Verdun pour les passeports et carte nationale d'identité :

Tél : 05 63 02 50 36

Paiement de proximité

Depuis le 28 juillet la direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Retrouvez l'ensemble des buralistes agréés, ainsi que leur adresse, sur le site [impots.gouv.fr : www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite](https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite)

Transport



Un peu de civisme

Pour mieux vivre ensemble, soyons tous responsables !

Chaque année des incivilités et des comportements inappropriés sont dénoncés dans cet espace :

- Dépôts sauvages sur la voie publique
- Comportements dangereux au volant
- Nuisances sonores

Les règles qui régissent la vie en société garantissent à chacun de vivre en toute liberté et en toute quiétude tout en respectant la vie et la sérénité des autres, tant dans l'espace public que dans l'espace privé.

La grande majorité de nos concitoyens respectent ces règles mais d'autres s'en affranchissent trop souvent.

Concernant les dépôts sauvages ou non autorisés, la loi autorise les maires à prendre des arrêtés leur permettant de sanctionner d'une amende toutes les infractions constatées (c'est ce que nous ferons prochainement).

Concernant les incivilités et infractions routières, des panneaux de limitations de vitesse peuvent être (seront) déployés sur les chemins ruraux trop étroits pour rester à 80km/h. Des aménagements seront installés pour renforcer la sécurité de tous et en particulier celle de nos enfants et de nos aînés. La gendarmerie sera sollicitée en agglomération et hors agglomération pour sanctionner et dissuader tous les conducteurs irrespectueux et fautifs.

Concernant les nuisances sonores, la législation prévoit des règles et des seuils bien précis selon la nature du bruit. Vous trouverez en Mairie tous les renseignements utiles pour respecter la réglementation. Il faut cependant bien différencier une « nuisance occasionnelle » qui peut être acceptée si le voisinage en a été averti et une « nuisance répétée ou continue » qui n'est en fait rien d'autre que du mépris envers le voisinage.

Pour nous protéger, pour protéger nos enfants et protéger notre environnement proche et la planète, agissons en citoyens responsables.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles d'occasionner une gêne en raison d'une intensité sonore (tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 20 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Toutes infractions constatées donneront lieu à des poursuites pénales.



DÉRATISATION

Des sachets pour la dératisation sont à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à venir en chercher.



DÉPÔTS SAUVAGES

Le conseil municipal a décidé de sanctionner d'une amende de 500 euros tous les dépôts sauvages sur l'espace public de la commune (arrêté du 8 septembre 2022)



CHIENS ERRANTS

De plus en plus de chiens errent sur notre commune. Ils effraient les promeneurs, qui n'osent plus s'aventurer sur les chemins. Ils courent aussi le risque de provoquer un accident et de se faire écraser.

Propriétaires de chiens, il est urgent que vous preniez les dispositions nécessaires pour éviter ces vagabondages. Vous êtes responsables de vos animaux et vous devez en prendre soin.

La mairie a signé un contrat avec la SACPA, habilitée à récupérer les chiens errants et à les amener à la fourrière, et n'hésitera pas à faire appel à leur service si besoin.



RÉGULATION DES PIGEONS

Devant les nuisances occasionnées par les pigeons dans le centre d'Aucamville et surtout autour de l'église, la Mairie a décidé de faire intervenir un prestataire pour réguler leur prolifération.

La société SAS FAVI, spécialisée dans ce domaine est intervenue de nuit, en présence d'un élu, et a utilisé uniquement des carabines à air comprimé. Un passage par an devrait être suffisant. La société FAVI s'est également chargée de faire enlever par une société d'équarrissage les pigeons morts.



Informations mairie



Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h10 à 12h. Fermée le mercredi. Tél : 05.63.24.60.61

Votre Agence Postale Communale vous propose des services postaux (courriers/colis), financiers restreints et de la téléphonie détaillés ci-dessous.

RECOMMANDATIONS

Nous vous invitons à suivre les démarches suivantes afin d'avoir les documents nécessaires avant de vous présenter à votre APC :

- Avoir sa pièce d'identité en cours de validité (pas de photocopie, pas de photo sur le téléphone) pour tout retrait de colis, recommandés.
- Avoir rempli la PROCURATION au dos de l'avis de passage pour un retrait par une tierce personne ainsi que les pièces d'identités valides, la sienne et la vôtre (pas de photocopie, pas de photo sur le téléphone).

Nous vous recommandons fortement de faire la demande de procuration sur le site de laposte.fr (via un ordinateur) rubrique services et famille au quotidien, gérer vos réceptions de lettre recommandée et colis, donner procuration à un proche. Cette démarche vous permet de donner procuration à une personne qui pourra se présenter juste avec sa pièce d'identité pour récupérer votre colis ou recommandé. Un recommandé a une valeur juridique et nécessite beaucoup de précautions.

SERVICES POSTAUX

- Affranchissements (courrier, recommandés, colis).
- Dépôt et retrait de colis, objets suivis.
- ▶ Dépôt de colis 10 kg maximum.
- ▶ Pour les envois de colis ou de petits objets en format lettre hors union européenne, la déclaration de douane doit être dématérialisée (laposte.fr). Vous devez vous présenter avec les documents à l'APC.
- Vente de timbres postaux, emballages, prêts à poster, carte SIM...
- Changement d'adresse, garde du courrier.

SERVICES FINANCIERS

- Retrait d'espèces sur CCP ou livret A par le titulaire sur son propre compte (au maximum 500€ par période de 7 jours glissants).
- Retrait d'espèces avec la carte bleue sur le TPE (Terminal de Paiement Électronique).
- Dépôt d'espèces sur CCP ou livret A pour les particuliers par le titulaire sur son propre compte avec déclaration de l'origine des fonds dès le premier Euro (au maximum 500 € par période de 7 jours glissants dans la limite de 1500 € par mois par compte).
- Dépôt d'espèces sur CCP ou livret A pour les pros et associations par le titulaire sur le compte (au maximum 500€ par période de 7 jours glissants).
- Dépôt de remise de chèques.
- ▶ Une pièce d'identité est indispensable pour les retraits et dépôts d'espèces.

LA POSTE MOBILE avec le réseau SFR

Vente de carte SIM sans engagement à partir de 9.99€ 50Go et prépayée.

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTÉS

Espèce, carte bleue à partir de 1€, chèque avec une pièce d'identité. Votre agent vous souhaite une bonne année 2023 !

Du changement au secrétariat



Départ de Mme Clavel-Gaubens et Mme Boué.

Annie Clavel-Gaubens, après trente trois ans passés au secrétariat de la mairie en tant que secrétaire de mairie, a pris sa retraite. Durant sa carrière, elle a accompagné trois maires : André Dargassies, Henri-Bernard Pech et Eric Fraysse, maire actuel. Une nouvelle vie pour elle, qui lui permettra de consacrer plus de temps à ses proches. Nous lui souhaitons une bonne



Depuis seize années au service de la commune, Francette Boué a décidé de suivre un autre parcours professionnel. Elle a donc laissé son emploi de secrétaire à la mairie. Nous lui souhaitons un bel avenir et la remercions pour le travail accompli.



Arrivée de Mme Comte-Ménager, Mme Hernandez et Mme Bansard.

Gaëlle Comte-Ménager, Christelle Hernandez et Hélène Bansard, nouvelle équipe du secrétariat de la Mairie, vous accueilleront de 15 h 30 à 18 h, le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10 h 30 à 12 h le mercredi. Elles s'efforceront de répondre à toutes vos demandes. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Commerces & artisanat

Bienvenue



Le spectacle vient à vous

Présidente Catherine RIBAUT

Créée en décembre 2020, elle a pour objectif de promouvoir le spectacle vivant organiser des ateliers d'éveil musical aux enfants proposer des ateliers d'expression par la voix faire connaître le jazz vocal au plus grand nombre dans nos villages de la campagne toulousaine et au-delà

Le spectacle vient à vous propose donc aux particuliers, aux associations, aux écoles, mairies, centres culturels et autres, différentes activités :

Ses spectacles musicaux interactifs

Différents spectacles musicaux sont proposés, ils s'adressent soit à un public enfant (entre 2 et 6 ans) soit tout public à partir de 7 ans. Ils sont interactifs et proposent un voyage musical autour d'une histoire. Les musiques sont interprétées en live et sont des compositions originales. En préparation, une conférence chantée sur la permaculture.

Ses ateliers autour de l'expression par la voix

Proposition et animation de plusieurs ateliers, individuel ou en groupe, adulte et ou enfant autour de l'expression par le chant : éveil musical, composition de chansons, chant, groupe vocal, chant intuitif

Ses concerts Jazz

En duo, trio ou quatuor, pour animer des cocktails ou bien faire danser sur des airs swing ou tout autre type d'événement. Notre répertoire propose des chansons en français ou anglais. En scannant le code barre ci-joint, vous serez dirigé vers la chaîne Youtube.

Je suis auteure compositrice et chanteuse de jazz. J'avais envie de partager cette passion de la musique et de l'expression. Accompagner pour trouver sa voie, voix....

Le chant est pour moi un moyen d'expression par lequel les humains peuvent exprimer leurs émotions et apprendre à respirer, à écouter son corps pour trouver un rythme, une justesse, une musicalité.

Pour plus de renseignement,

06 08 91 61 64.

Un grand merci à vous !



Esthéticienne

Je m'appelle Justine. Je suis maquilleuse et esthéticienne professionnelle. J'ai commencé mon parcours il y a 17 ans en ayant obtenu mon diplôme CAP Esthétique Cosmétique. J'ai complété mon expérience en travaillant en salon pendant 4 ans avant de décider de lancer mon entreprise en 2010. Pendant toutes ces années d'entrepreneuse, j'ai complété mes compétences en suivant diverses formations en Onglerie et Maquillage. En 2022, j'ai eu la chance de pouvoir être une des maquilleuses pour Miss Tarn, Miss Tarn et Garonne, Miss Midi Pyrénées mais également de participer au shooting officiel des Miss Midi Pyrénées 2022. Ce fut une très belle expérience qui m'a confirmé que, vous sublimer est ma réelle passion. Je propose également mes services de styliste beauté. C'est quoi ? Et bien comme il existe une styliste en vêtements ici je vais vous conseiller sur vos routines beauté (soins, cheveux, make up....) et ainsi vous conseiller les produits qui vous sont réellement adaptés et comment les utiliser.



Coach sportif et Maître nageur

Olivier Bonnet éducateur sportif et maître-nageur diplômé d'Etat du CREPS de Toulouse (BPJEPS AF option haltérophilie musculation, BPJEPS AAN)

Si vous désirez :

- Perdre du poids mais vous ne savez pas comment faire.
- Garder la forme pour bien vieillir.
- Régler vos problèmes de dos.
- Tout simplement vous remuscler.

Je vous propose un suivi régulier pour vous aider à atteindre vos objectifs dans ma salle à Aucamville, situé en face du bar de la Liberté dans les locaux de l'ancienne pharmacie de la Bascule. En outre, vous voudriez que votre enfant apprenne à nager en toute sécurité, je vous propose un apprentissage de la nage dès 4 ans, sur rendez-vous à domicile uniquement.

Pour toutes ces activités :

Prise de rendez-vous par téléphone au 06 78 82 63 57



Commerces & artisanat

Bienvenue

Orthoptiste

Un orthoptiste Maxime TORRESAN est venu s'installer sur notre commune, au Centre Médical du Marguestaud. Il réalise tous les actes de sa profession : bilan orthoptique, rééducation orthoptique, bilan bébé-vision, renouvellement de lunettes, etc.... Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h00. Prise de rendez-vous sur Doctolib ou par téléphone au 07 49 81 71 12. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Hybat

TRAITEMENT DE L'HUMIDITÉ

Julien Gahon
julien@hybat.fr
0682015773

108 Av de la résistance
82600 Aucamville

www.hybat.fr



« Au Toucamvila »

C'est une pizzeria artisanale avec des produits frais, italiens et corses, une pâte façonnée maison. Vincent, le propriétaire, a été formé dans le sud chez un passionné de pizza depuis des décennies. L'ouverture s'est faite le 22 octobre, les horaires sont du mardi au samedi de 18h30 à 21h30.

Pizzeria L'aucamvillois

L'AUCAMVILLOIS



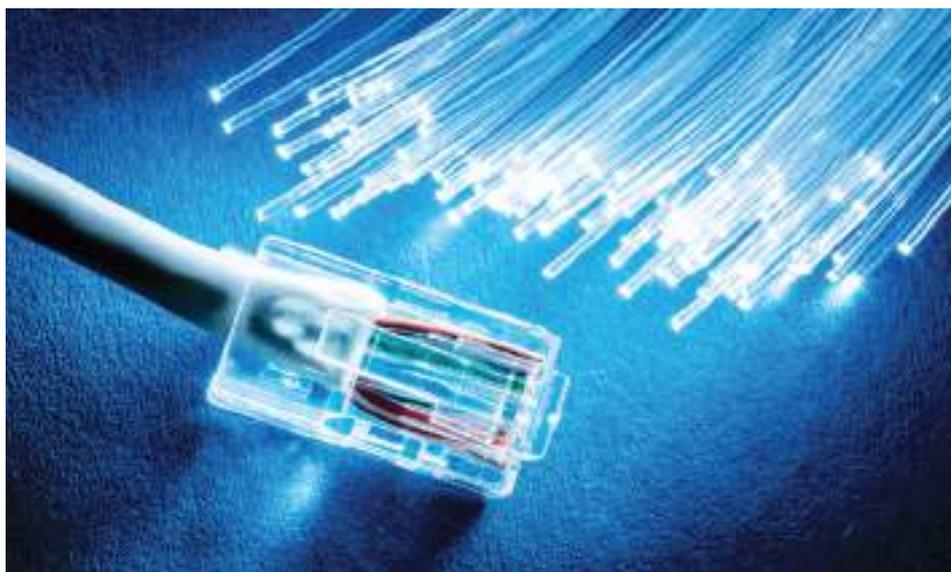
74, route de Toulouse - 82600 Aucamville
06 62 93 56 76

Ma maison m'a dit



OUVERTURE du mardi au dimanche
17h30 - 21h30





LA FIBRE

L'installation de la fibre optique est en cours sur notre commune et devrait être terminée à la fin de l'année 2022 pour tous les foyers. La Société OCTOGONE-FIBRE se charge des travaux sur le domaine public, ensuite votre opérateur interviendra pour vous raccorder au réseau. L'installation est gratuite, sans obligation. Retrouvez les informations techniques sur le site : www.octogone-fibre.fr



CAMMAS

C'est officiel, le « Cammas » est maintenant rattaché à l'agglomération d'Aucamville.

La vitesse autorisée pour traverser ce quartier, est passée à 50 km/h au lieu de 70 km/h précédemment. Mais malgré ces nouvelles dispositions, certains automobilistes ne respectent pas



cette limitation. Une vitesse excessive peut provoquer

un accident. Matin et soir, les collégiens qui prennent le bus de ramassage pour aller à Grisolles, circulent sur la chaussée et se trouvent en danger par ce comportement. Un abribus et un passage protégé seront réalisés.

LA RONDE DE L'ISARD

La course cycliste LA RONDE DE L'ISARD est passée à Aucamville le 28 septembre 2022, lors de sa 1^{ère} étape, partie de Castelsarrasin (82) jusqu'à Saverdun (09). Vous désirez en savoir plus : <https://www.ronde-isard.fr/edition/-2022>



PILATE - des janvier 2023

« Prenez votre santé en main et découvrez les bienfaits de la Méthode PILATES »

Une gym « spéciale » pour les problèmes de dos,

Une gym particulièrement facile (pour tout public, débutant et confirmé),

Une gym puissante qui renforce les abdos et améliore la respiration et le sommeil,

Une activité à votre écoute, prête à « s'adapter » à vos objectifs.

COURS LE LUNDI SOIR : de 20h15 à 21h15 – LIEU ANCIENNE SALLE DES FETES D'AUCAMVILLE (82600)

Intervenante : Laurence CLAIRE (Brevet d'état EGDA, instructeur LF'PILATES tout public et tous niveaux, enseignante du Combo stretch).

INFOS : 06 95 35 95 10



ATELIER INFORMATIQUE

Depuis le mois d'octobre 2022, des cours d'informatique ont lieu à la salle multi-usages.

Stéphane Melleton de la MJC dirige cet atelier. Tous les mercredis de 13h30 à 15h, sauf pendant les vacances scolaires et jusqu'au mois de juin 2023, quatre élèves sont présentes pour perfectionner leurs connaissances sur le numérique (messagerie, recherche sur Internet, traitement de texte, démarches administratives etc...).





AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

AIRES DE COVOITURAGE DE LA CCGSTG : LES CHANTIERS SONT EN COURS

C'est un fait : nous sommes de plus en plus mobiles et les réseaux de transports en commun se développent, encourageant les usagers à changer de mode de transport. Avec la réalisation de 4 des 7 nouvelles aires de covoiturage programmées en 2022, Grand Sud Tarn-et-Garonne répond aux nouveaux besoins des habitants en matière de déplacement.

Les quatre aires, dont la réalisation a été lancée en octobre, sont situées sur les Communes d'Aucamville, Campsas, Dieupentale et Verdun-Sur-Garonne (projet en co-maîtrise d'ouvrage avec la commune).

Plus que des aires de covoiturage...

Des aires de covoiturage... ? Plus largement, des sites intermodaux, plus confortables, pour que les usagers puissent changer de moyen de transport au cours de leur trajet domicile/travail, de manière facilitée. De nombreux éléments ont été prévus : des arrêts de bus, des abris d'attente, des bornes de recharge pour véhicules électriques, des stationnements vélos sécurisés et parfois des services (une station de gonflage pour vélo sera proposée sur l'aire de covoiturage de Verdun-Sur-Garonne).



Un projet d'envergure

En simplifiant les trajets vers Toulouse et Montauban, le projet dépasse le rayonnement intercommunal. La Communauté de communes a investi plus de 500 k€ HT pour réaliser ces aires, accompagnée par un groupement de maître d'œuvre composé d'Urbactis, de ToutEstPaysage, de Cyrille Bonnet Architecte et d'Axe Ingénierie. Ce dernier coordonne les travaux exécutés par les entreprises Delamplé VRD et IDVERDE.

Ces projets sont aidés par l'Etat à hauteur de 100 000€ et par le Conseil Départemental pour 99 000€. Une aide européenne est en cours d'instruction.

Pratiques, les aires ont également été travaillées par la paysagiste du groupement pour s'insérer au mieux dans leur environnement immédiat. Des végétaux seront plantés et certaines surfaces seront désimperméabilisées. En supplément, une ombrière de panneaux photovoltaïques sera installée sur l'aire de covoiturage de Dieupentale.

Alors, prêts à gagner en argent et en convivialité ? Nous vous attendons nombreux pour découvrir et utiliser ces équipements ! Changer sa manière de se déplacer, c'est répondre au premier enjeu environnemental du territoire !

ENVIRONNEMENT

8 ASTUCES POUR BIEN TRIER

Rappelez-vous ! Pour mes déchets ménagers, je trie :

- Mes restes alimentaires au composteur



- Ça emballage, c'est en plastique, carton ou métal "Poubelle jaune"



- Mes papiers dans la "borne à papiers"



- Mes emballages en verre dans le "récup verre"



- Mon ancien mobilier, jouets, livres, petit et gros électroménager chez Emmaüs ou dans le local réemploi en déchetterie.



- Mes vêtements, mes chaussures et autres tissus dans les bornes textiles /relais.



- Mes ampoules, mes piles, mes objets volumineux et mes déchets spécifiques dans les bornes dédiées et en déchetteries.



- ◆ Que reste-t-il dans ma poubelle "noire" (ordures ménagères) ? Rien ou presque !
- La litière minérale de mes animaux,
- Mes restes alimentaires non-composables (moules, huîtres),
- Mes mégots de cigarette,
- Mes déchets hygiéniques (couches, serviettes, lingettes, cotons, masques...).

C'est tout ! Une fois collectées, nos ordures ménagères sont enfouies. Trier c'est donner une seconde vie aux matières par la valorisation et le recyclage, et surtout réduire le volume enfoui !

- ◆ Retrouvez l'application Guide du tri, créée par CITEO, pour vous aider à faire le tri des emballages <https://www.trier-cestdonner.fr/guide-du-tri>

Infos collecte déchets



Bidons de pétrole

Pour rappel, les bidons de pétrole/combustible chauffage sont à déposer en déchetterie. Il est interdit de les déposer dans les bacs jaunes ou noirs

Vente de calendrier

Pour rappel, les agents de collecte de la CCGSTG ne font pas de vente de calendriers. Si vous êtes démarchés dans ce sens, n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie.



Déchets verts : pour votre taille, pensez au broyage de branches !

- Pourquoi broyer ses végétaux ? Plutôt que d'apporter vos branchages en déchèterie, vous pouvez les valoriser dans votre jardin en les broyant. Ce broyat vous permettra de pailler vos arbustes, potager, arbres et massif ou pourra être utilisé dans le composteur.

• Qu'est-ce que le paillage ?

Le paillage est le fait de couvrir votre sol. En paillant avec du broyat, cela a des effets bénéfiques pour votre jardin car il permet de garder l'humidité, limiter les variations de température, nourrir les êtres vivants du sol en se décomposant et favorise ainsi la biodiversité tout en limitant la pousse des herbes indésirables.

• Comment l'utiliser au composteur ?

Vous pouvez utiliser le broyat dans votre composteur comme matière structurante : cela permet d'équilibrer votre compost en plus de vos biodéchets de cuisine qui sont souvent humides et y apportant de la matière sèche.

• Comment accéder au service de broyage à domicile proposé par la Communauté de communes ?

Contactez le pôle environnement pour prendre RDV ! les tailles sont plus faciles à broyer lorsqu'elles sont fraîches, prévoyez donc un RDV au plus tôt après vos tailles de jardin pour éviter qu'elles sèchent.

Pour 15€/heure, notre agent vient chez vous avec un broyeur et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage.

Un règlement de service broyage est à nous retourner signé avant la prestation.

Pensez à anticiper votre demande pour que l'on puisse programmer un rendez-vous au plus proche de votre taille ! Contactez-nous au 05 63 64 49 80 si vous avez des questions !

ACQUÉRIR UN COMPOSTEUR, C'EST FACILE !

GRAND SUD TARN-ET-GARONNE propose aux habitants qui disposent d'un jardin de s'équiper d'un composteur domestique et de leur transmettre un savoir-faire. Rejoignez-nous pour partager et découvrir les bonnes astuces et démarrez votre compostage.

Des ateliers compostage et de distribution de composteurs sont organisés chaque mois sur différentes communes du territoire de la Communauté de communes. Pour retrouver les dates, consultez le site : grandsud82.fr

ÉCONOMIE EMPLOI TOURISME

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI PROCHE DE CHEZ VOUS ?

L'Espace Emploi-Formation (EREF) de la Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne a pour objectif d'offrir un service de proximité, d'accueil, d'information et d'orientation en matière d'emploi et de formation. Grâce à son réseau de partenaires et à sa connaissance des employeurs locaux, il vous propose des solutions afin d'accéder à un emploi et/ou à une formation professionnelle.

Venez rencontrer nos conseillers à Montech, Grisolles, Labastide-Saint-Pierre, Verdun-sur-Garonne ou encore Villebrumier. Ils vous proposeront des offres d'emploi locales, des formations qualifiantes, un accompagnement sur mesure, des ateliers à thème, une aide aux formalités emploi (CV, lettre de motivation, démarches Pôle-Emploi, etc.).

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller emploi ou pour toute information complémentaire, appelez le :

05 63 27 57 24

Retrouvez également nos offres d'emploi dans votre mairie, ainsi que sur le site grandsud82.fr ou encore sur la page Facebook : grandsud82.fr

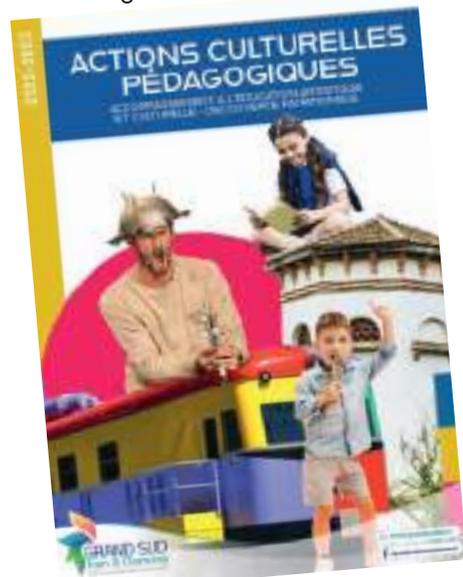
CULTURE

Accompagnement à l'éducation artistique et culturelle

Découverte patrimoniale

La Communauté de communes Grand Sud Tarn-et-Garonne poursuit son partenariat avec les établissements scolaires dans le domaine culturel, en organisant des rendez-vous spécialement dédiés aux structures éducatives. Elle souhaite par cette démarche aiguïser la curiosité des enfants, susciter leurs émotions et développer leur imaginaire, tout en leur permettant de se forger un esprit critique.

Les établissements scolaires peuvent télécharger le programme des actions proposées avec les fiches descriptives sur le site grandsud82.fr



POLITIQUES SOCIALES

France services : des permanences à votre écoute

Les agences France Services de notre territoire vous accueillent à Grisolles et à Labastide-Saint-Pierre aux horaires habituels (pour en savoir plus grandsud82.fr).

Savez-vous que de nombreux partenaires effectuent des permanences dans nos locaux ?

- La Mission locale,
- La plateforme de Rénovation énergétique,
- L'espace de Médiation familiale,
- Le CAUE,
- Le Point Justice,
- AVIE,
- La CAF,
- Montauban Services,
- Le Centre des Finances publiques,
- Le BGE vous reçoivent avec ou sans rendez-vous selon les structures.

Retrouvez les dates et horaires de notre partenaires sur grandsud82.fr



Le Centre social Arc en ciel et l'Espace de Vie Sociale (EVS) : des lieux de rencontres et d'animations

Le Centre social Arc en Ciel et l'Espace de Vie Sociale (EVS) de la Communauté de communes sont ouverts à tous les habitants. Ils interviennent sur l'ensemble des communes du territoire de Grand Sud Tarn-et-Garonne.

Co-animés par les professionnels du Centre social et l'association Trait d'Union, l'EVS et le Centre social sont des lieux d'accueil, d'écoute, de convivialité, de lien social et d'animations.

Vous y trouverez des actions pour les familles (ateliers parents-enfants) ou les adultes, mises en place par les animatrices du Centre social, de l'EVS et par des bénévoles de l'association Trait d'Union.

Vous avez envie de partager vos passions et vos talents lors d'un atelier ?

Vous avez des idées ou vous souhaitez participer à des projets collectifs pour favoriser le lien entre habitants ?

Poussez la porte et venez nous rencontrer à l'adresse suivante de votre choix :

- Centre social à Labastide saint Pierre
- Centre social à Grisolles
- Espace de Vie Sociale (EVS) à Verdun-sur-Garonne



Une saison de spectacles à découvrir !

La Communauté de communes et le collectif Négrette vous ont préparé, pour la 6ème année consécutive, un programme

de spectacles plein de promesses ! Parfois légères, souvent intenses, les diverses propositions artistiques surprennent, émoustillent, poétisent ou interrogent.

- Découvrez le programme sans tarder : grandsud82.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES
GRAND SUD TARN ET GARONNE
120, avenue Jean Jaurès
82370 LABASTIDE SAINT PIERRE
Tél. : 05.63.30.03.31 - www.grandsud82.fr

Contact Com° : Cyrielle BONNEFOUS
cyrielle.bonnefous@grandsud82.fr
Tél. 05 63 30 03 31



Crée à la rentrée 2018, l'Association des Parents d'Elèves d'Aucamville a pour objectif de créer des moments de convivialité à l'école comme dans le village.

Au cours des années écoulées elle a ainsi coorganisé les Marchés de Noël avec l'école, organisé des ventes d'objets et de chocolats, la fête d'Halloween (avec l'arrivée de la Maison Hantée cette année) ainsi que les kermesses couplées aux spectacles des enfants. Nous participons également au carnaval de l'école en fournissant les confettis pour tous les enfants.

L'association organise également lotos, bourses aux jouets et vide-greniers, permettant ainsi d'ouvrir ses actions au village et de créer plus de liens.

Malgré des années difficiles du fait

de la crise sanitaire, le bilan de l'APE est très positif et l'association a ainsi pu faire des dons à la coopérative scolaire pour financer les projets et les sorties scolaires. Elle a également participé à l'achat de jeux pour égayer les temps de récréation.

Au total, ce sont 8000€ qui ont déjà été reversés à l'école.

Pour cette 4ème année scolaire, l'APE et sa dizaine d'adhérents souhaitent encore tenir la barre haute et a des projets plein la tête. Vous pourrez ainsi nous retrouver le 12 février 2023 pour un après-midi jeux de société, le 17 mars 2023 pour le loto de l'école et le 4 juin 2023 pour le vide-greniers, en plus du carnaval et de la kermesse qui auront lieu au sein de l'école.

L'Association tient à remercier toutes les personnes qui rendent nos projets possibles : la Mairie et ses agents municipaux, l'équipe éducative et tout le

personnel de l'école, les commerçants qui répondent toujours présents à nos sollicitations, les parents et Aucamvillois qui participent et surtout tous les bénévoles qui travaillent énormément pour que tout prenne vie.

Présidente : Céline COUTART
Trésorière : Sylvie VICTORION
Vice-Trésorière : Virginie GAREL
Secrétaire : Elodie LE POEC

Des idées, envie de nous aider, du matériel qui pourrait nous être utile ?

APE Aucamville 82 - Chemin des Parages - 82600 AUCAMVILLE (boîte aux lettres côté école primaire).

apeaucamville82@gmail.com

<https://www.facebook.com/ParentsAucamville82/>



Amicale des aînés du coteau fleuri

Oubliées les années

« Covid ».

En 2022 toutes les activités ont repris à la salle des Aînés, tous les mercredis pour jouer soit à la belote soit au loto, les jeudis sont réservés au scrabble. Pour pallier un manque de fréquentation, les petits lotos n'ont lieu doréna-

vant qu'un mercredi par mois, les autres mercredis sont consacrés à la belote. En début d'année nous avons pu organiser un loto à la nouvelle salle des fêtes, loto très attendu. La salle a accueilli près de 200 personnes et nous avons pu apprécier son confort pour cet événement. Notre prochain loto aura lieu le dimanche 2 avril 2023 à la nouvelle salle des fêtes et nous vous attendons nombreux. Avant les mois de juillet et août qui mettent à l'arrêt les activités pour l'été, les adhérentes et adhérents se sont retrouvés autour d'un repas servi par Emile Saveurs et animé par Jean-De-

nis Lachérade. Cette année, Jean-Marie Ducasse, Pierrot Tonnelé et François Ballestrazzi nous ont quittés. Et puis Yvette Tonnelé s'est éteinte après son père dont elle était très proche. Trop tôt partie, elle n'a pas profité de sa retraite.

Nous pensons à leurs proches et partageons leur tristesse.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023, et surtout une bonne santé.

Le bureau de l'Amicale.

LE TENNIS CLUB D'AUCAMVILLE 82

Le Tennis Club d'Aucamville 82 jouit d'une situation exceptionnelle aux portes du Tarn et Garonne.

Résolument tourné vers l'avenir notamment avec la construction de la future couverture pour le terrain n°1 et potentiellement le terrain n°2 dans la foulée doit démarrer en janvier 2023. Notre club propose des cours collectifs de qualité pour tout type de joueurs, quel que soit leur âge, grâce à un encadrement sportif engagé et passionné fait d'initiateurs bénévoles, il s'agit de Isabelle Molinier Hernandez, Gabrielle Béringuié, Jérôme Jaffre et Frédéric Leclercq.

Notre ambition est de continuer à faire de notre club un lieu de convivialité, où se rencontrent les amoureux de la balle jaune de tous niveaux, compétiteurs ou loisir, sans en oublier le principal : s'amuser !

Dans l'attente, de nombreuses initiatives ont déjà été initiées dans une seule optique : le bien-être de nos adhérents, et le bien-vivre au club !

Une nouvelle saison a débuté et nous mettons tout en œuvre pour la préparer et l'aborder dans les meilleures conditions avec notamment notre bureau constitué de Frédéric Leclercq Président, Sébastien Bourreux Trésorier et Isabelle Molinier Hernandez secrétaire.

Vous l'aurez compris, nous travaillons avec toute notre passion, et nos moyens,

à vous satisfaire. Nous souhaitons un club ouvert, convivial, participatif, compétitif. Surtout un club à l'écoute des envies et besoins de ses membres, au sein duquel tout un chacun a plaisir à se rendre. A très vite sur les courts et/ou au club !

Bien sportivement, Frédéric Leclercq.
Toute l'équipe du TCA82 vous souhaite de passer de belles fêtes.



MJC - Verdun-sur-Garonne Le mot du directeur

Après une saison très perturbée par une crise sanitaire éprouvante, nous retrouvons enfin une vie « normale » et les rires des enfants résonnent à nouveau dans les couloirs....

Une nouvelle saison c'est toujours un défi pour que vous soyez toujours plus nombreux à profiter des activités que nous proposons, pour que nous restions proches et à l'écoute de vos besoins.

A l'issue de notre journée d'inscriptions lors du Forum associatif du 10 septembre dernier, vous avez été très nombreux à vous inscrire à l'activité de votre choix. Je précise que malgré une perte d'adhérents (environ trois cents) due à la tempête sanitaire, nous avons maintenu le cap et ensemble nous avons fait face pour garder le lien.

Depuis quelques années, les élus de la commune d'Aucamville mettent une salle à la disposition de nos cours de Hip Hop qui sont toujours aussi fréquentés (plus d'une vingtaine d'enfants s'initient à cette discipline).

La MJC a organisé le lundi 24 octobre dernier un stage de fitness du concept STRONG® animé par Marjorie Codeco notre instructeur Zumba.

Plusieurs personnes ont répondu présente et ont été ravies de pouvoir pratiquer cette activité qu'elles apprécient tant, et qui était proposée sur la commune d'Aucamville les années précédentes.

Alors à vos agendas, nous avons le plaisir de proposer trois autres dates pour de futurs stages de fitness autour de différents concepts : lundi 20 février 2023 – lundi 27 février 2023 - lundi 24 avril 2023

Informations supplémentaires directement auprès de Marjorie au 06 64 92 23 18.

Pour la deuxième année, suite à un partenariat avec la CPAM de Tarn et Garonne et à la demande de Mme Penarun Michelle adjointe à la commune d'Aucamville, sont proposés des ateliers « Déclat numérique » pour pallier la rupture numérique et permettre à de nombreuses personnes d'utiliser les services

administratifs en ligne.

Les mercredis après-midi de 13h30 à 15h30 salle « multi-usages » inaugurée en 2021 (à côté du stade) un animateur Mr Stéphane Melleton vous accompagne dans vos démarches en ligne et vous enseigne la base de l'utilisation de l'outil informatique et de la navigation. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à le contacter au 06 70 89 57 13.

Depuis de nombreuses années, nous avons recherché en partenariat avec les collectivités et nos partenaires privés, un aménagement équilibré du territoire, avec une volonté de services de proximité, d'activités et de loisirs proches des usagers.

Ainsi, grâce à cette bienveillante collaboration avec le regroupement de communes, certains services publics d'intérêt général profiteront encore à de nombreuses familles du territoire notamment les structures d'accueils de loisirs de Verdun-sur-Garonne, Savenès et Saint-Sardos. Et peut-être en 2023 le périscolaire du mercredi sur Aucamville.

En effet, en concertation avec le conseil municipal d'Aucamville, est à l'étude l'ouverture possible d'un accueil de loisirs enfants.

Un partenariat indispensable aux familles qui leur permettrait de conjuguer vie professionnelle et familiale dans de bonnes conditions et de soulager la structure de Verdun déjà saturée. Alors à suivre attentivement.....

Je remercie vivement, au nom du conseil d'administration de la MJC, tous les acteurs qui s'investissent pour l'éducation populaire, Monsieur le Maire et le conseil municipal d'Aucamville, avec lesquels nous travaillons en toute confiance au service de l'intérêt général.

Le Directeur de la MJC - Alain PETIT



ZUMBA - MJC

La MJC de Verdun sur Garonne a organisé le lundi 24 octobre un stage de fitness du concept STRONG® animé par Marjorie.

Plusieurs personnes ont répondu présentes et ont été ravies de pouvoir pratiquer cette activité qu'elles apprécient tant, et qui était proposée sur la commune d'Aucamville les années précédentes.

De ce fait la MJC a le plaisir de proposer 3 autres dates à venir pour de futurs stages de fitness autour de différents concepts.

Ne ratez pas les prochains, et notez dès à présent les dates des prochains stages :

- lundi 20 février 2023
- lundi 27 février 2023
- lundi 24 avril 2023

Informations supplémentaires directement auprès de Marjorie au 06.64.92.23.18.



LE COMITÉ DES FÊTES

Nous sommes très heureux d'avoir achevé notre première année complète depuis la reprise du comité des fêtes avec notre nouvelle équipe. Nous avons pu organiser plusieurs événements qui ont rencontré un beau succès, notamment la fête du village pour laquelle vous êtes venus en nombre pour voir les majorettes de Villemur-sur-Tarn et l'orchestre Jean-Michel Cursan qui ont enflammé la place du village. Pour clore l'année, la deuxième édition du marché de Noël, qui cette année s'est tenu sur 2 jours car nous voulions vous proposer plus d'exposants et d'animations.

Nous espérons pouvoir vous proposer encore d'autres événements aussi festifs pour l'année 2023.

Nous pouvons déjà vous annoncer

- les vide-greniers de printemps (le 23 avril) et d'automne (15 octobre),
- la fête de l'été (18 juin) et la fête du village du 25 au 27 août.



Pour finir l'année, nous organiserons le loto du comité le 12 novembre et le marché de Noël les 25 et 26 novembre 2023. A vos agendas !

Aussi, afin de pouvoir rendre tout cela possible nous sommes à la recherche de bénévoles que ce soit de façon ponctuelle ou plus engagée. Donc, si vous souhaitez rejoindre le comité des fêtes, que vous avez des idées, vous pouvez nous contacter sur le mail aucamville82.comitedesfetes@gmail.com ou sur le Facebook du comité des fêtes.

Violette Sportive Aucamvilloise

Président / Thomas GUIRADO
07.67.32.64.90

La Violette Sportive Aucamvilloise a certainement connu la saison la plus prolifique de son histoire.

Une moisson de trophées est venue garnir les étagères du club house.

L'équipe des U16/U17 tout fraîchement reconstruite s'est distinguée en coupe en remportant le Challenge Trophée Sports du 82. Elle a également terminé sa saison en boulet de canon en finissant champion de la D3. 2 titres pour cette génération qui cette saison évolue dans le championnat de la Haute-Garonne en U18.

Notre équipe sénior a fait sensation et s'est fait un nom dans le football départemental. Nos violets ont terminé 1er du Championnat de D3 avec une seule défaite au compteur et évolue à l'échelon supérieur cette saison.

Elle remporte également le Challenge du Fair-Play récompensant l'équipe qui prend le moins de cartons de la saison. Le parcours en Coupe du Tarn-et-Garonne est exceptionnel et laissera des souvenirs fantastiques pendant de longues années au sein du club. Malgré la défaite en finale, c'est tout l'engouement autour de cette fabuleuse épopée qui marquera les esprits. Plus de 300 supporters dans les travées du stade

Jean Verbeke à Montauban. Une marée violette a déferlé dans les tribunes en ce soir de Juin pour une soirée inoubliable et une communion joueurs-supporters qui restera gravée dans les mémoires de tous.

Cerise sur le gâteau, notre club a été élu «Club masculin de la saison 2021-2022» par le district en récompense de nos résultats sportifs.

La saison s'est clôturée par 2 événements majeurs : notre tournoi de l'école de foot avec un semi-nocturne qui a été une réussite pour tous nos participants et la journée portes ouvertes féminines. Les actions menées lors de la précédente saison portent ses fruits puisque nous comptons cette saison près de 240 licenciés soit une soixantaine de plus que le précédent exercice.

Le football féminin est en plein essor avec 2 équipes en U9/U11, 1 en U12/U13 et 1 en U14/U15. Ces 2 dernières entreront en compétition dès le mois de janvier après une phase d'apprentissage lors du 1er trimestre. Nos séniors féminines représentent toujours fièrement nos couleurs en championnat et donnent le tempo pour notre relève et la pérennité du foot féminin à Aucamville. Notre école de foot continue son évolution avec la création de la catégorie U12/U13 comme espéré et prochainement les U14/U15. Chaque catégorie prend du plaisir tous les week-ends sur les différents plateaux et met à profit le travail remarquable des éducateurs donnant du temps pour nos enfants.

En sénior, une 3ème équipe a vu le jour en raison du nombre de joueurs en constante augmentation depuis la saison dernière. Nos vétérans s'amuse toujours les vendredis soirs.

Le club s'est structuré et 2 services civiques contribuent à certaines actions citoyennes comme Octobre Rose où la recette de la buvette a été versée à une association contre le cancer du sein. D'autres initiatives seront à l'honneur dans le premier semestre 2023.

Le football se porte bien à Aucamville en devenant un club attractif grâce au travail des dirigeants.

La VSA souhaite de belles fêtes de fin d'année et une excellente année 2023 à tous.



Les associations

Pêche

2022 ne restera pas une grande année dans la mémoire des pêcheurs. La sécheresse a eu raison de l'appétit des poissons mais au-delà de ça elle a aussi anéanti plusieurs ruisseaux et rivières.

A Aucamville nous avons tenu les objectifs que nous nous étions fixés 3 lâchers de truites et le concours du 14 juillet.

Le niveau d'adhérents s'est maintenu, nous vous en remercions. Merci aussi à la municipalité pour son soutien.

2023 s'annonce d'ores et déjà compliquée. Nous n'effectuerons que deux lâchers dû à une augmentation du prix des truites de 20% et ce prix ne nous garantit même pas la livraison...

Nous maintiendrons le concours de pêche du 14/07 en espérant plus de participants que cette année. Les cartes de pêche vont elles aussi subir une augmentation substantielle ex : "carte complète" passe de 100 à 105 euros. Vous pouvez vous les procurer sur : <https://www.cartedepeche.fr> et vous laisser guider ou appeler le 06 47 17 17 65.

L'assemblée générale de l'AAPPMA de cette année sera très importante car un renouvellement du bureau s'impose. En cas d'impossibilité de créer un nouveau bureau, nous serions contraint de cesser les activités de l'association. Une convocation par mail sera envoyée aux adhérents.

En attendant, le bureau de la rabote Aucamvilloise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2023.

Le bureau de la Rabote Aucamvilloise.



Marguest'Ô

Présentation de l'association Marguest'Ô Live
L'association Marguest'Ô Live (association loi 1901)

a été créée en 2017 dans le but d'organiser et de promouvoir des spectacles de musiques actuelles sur la commune.

Elle organise le Marguest'Ô Rural Art festival, événement gratuit et en plein air, sur la place du village, se déroulant au mois de mai.

LE MARGUEST'Ô

Le samedi 21 mai 2022 s'est tenue la 4ème édition du Marguest'Ô Rural Art Festival sur la commune. Cet événement culturel a proposé, le temps d'un après-midi, soirée, la découverte d'artistes musicaux aux univers variés et la rencontre d'artisans et artistes créateurs locaux.

Vous avez été nombreux à participer à ce moment familial et convivial et nous vous en remercions !

Au programme en 2022 :

- des ateliers pour enfants : Marina CréaBulle art thérapie, atelier créatif du Marguest'Ô et parcours vélo/draisienne de Ride N'Roll ;
- un marché des créateurs : une Petite Fleur, les Vertueuses, les Jardons d'Elo, la Maison des Dousœurs, Maman Bulle, la PAPA ;
- une exposition photo de Guillemette Silvand
- un concours de pétanque organisé par la Pétanque Aucamvilloise

- des concerts : toujours soucieux de proposer une affiche éclectique, nous avons accueilli cette année : DOM & LES COLLEAGUES - Chanson française reggae, JOAO - Folk Pop, TOTEM CREW - Rap, JEFF RAY - Rock'in reggae, UNDERZÛT - Rock Groove.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 13 mai 2023 pour la 5ème édition du Marguest'Ô, toujours sur la place. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans ce projet, sans qui rien ne serait possible. Nous remercions également la Mairie d'Aucamville qui nous apporte son soutien depuis les débuts de l'aventure.

Nous accueillons toute personne souhaitant s'investir avec nous, n'hésitez pas à nous contacter :

- Présidente :
Ismeline Mathet 06.87.14.98.20
- Trésorière : Ludivine Couderc
- Direction du festival : Ismeline Mathet, Julien Gahon et Sylvain Mériaux

Pour nous suivre ou nous contacter :

Site web : www.marguesto.com
facebook.com/marguestolive
Instagram : marguesto_rural_art_festival



PÉTANQUE AUCAMVILLOISE

Durant les beaux jours, trois concours amicaux ont été organisés dont un qui s'est terminé autour d'excellentes grillades faites par Alain.

Notre compétition officielle du jeudi de l'Ascension fut une réussite puisqu'une soixantaine d'équipes étaient présentes. Pour 2023 elle sera reconduite à la même date.

Le week-end de la fête locale les deux concours ont eu également du succès, près de 150 joueurs en deux jours. Côté sportif, l'équipe d'Aucamville progresse puisqu'elle est arrivée en 1/4 de finale du challenge de l'amitié et en 1/8 du championnat, ce qui nous a valu le droit d'aller jouer ces deux journées au boulodrome de Montauban.



Si vous aimez pratiquer la pétanque, n'hésitez pas à venir nous rejoindre soit sur la place directement le dimanche ou par téléphone au 06 07 77 98 74 (Thierry PY).

Bonne et heureuse année 2023, et à bientôt sur les terrains.
Le bureau

• L'association PAPA :

L'association de Préservation Associative Du Patrimoine Aucamvillois est heureuse de vous présenter ses vœux de santé et bonheur pour l'année 2023.

Nous avons à cœur depuis 4 ans maintenant de répertorier certains ouvrages de notre village qui à notre sens méritent d'être préservés.

Nous avons été présents au vide grenier, au Marguest'ô live ainsi qu'au marché de Noël avec des animations de pêches aux peluches et vente d'objets divers réalisés par nos soins. Notre projet 2022 a été bouclé financièrement il est en attente d'une dernière autorisation il vous permettra d'admirer prochainement le mécanisme du pont bascule.

Vos idées pour l'année 2023 nous intéressent n'hésitez pas de nous contacter au 06 52 91 98 80 ou patrimoine.aucamville@gmail.com.
L'équipe PAPA



Les associations

WA-JUTSU Aucamville.

En 2023, le club de Wa-Jutsu d'Aucamville fêtera ses vingt ans. Notre passion pour un art martial traditionnel non compétitif est intacte, amplifiée par l'engagement pour cette discipline.

Les mardis et jeudis à l'ancienne salle des fêtes d'Aucamville, enfants, adultes, vétérans sont encadrés par Maître Louis Pascual, Grégory Gayraud (renshi sélectionné), Joselyne Bousquet (Renshi certifiée).

Wa-jutsu est une discipline qui propose des bases de self-défense efficaces, du



combat au sol, des katas, portant de hautes valeurs éducatives et d'évolution humaine qui s'adressent à toutes et tous. A partir de techniques martiales, l'étudiant en Wa-jutsu va trouver un équilibre physique et mental, découvrant la puissance de l'énergie (ki) en prenant



conscience de son centre que les Japonais appellent « Hara ».

Contact :
0680387724
jjcawajutsu@gmail.com
hakkodori.blogspot.com

Les Ours d'Aucamville : le judo pour tous !!!

Tous les mercredi Laurence et Vincent dispensent des cours de judo adaptés à tous, que ce soit du judo loisir ou de compétition. Nos jeunes Aucamvillois(e) se sont illustrés au tournoi de Beaumont de Lomagne, au côté des autres ours, et finissent ainsi 1er sur les 16 clubs présents.

De 18h à 19h : cours pour les 4 à 8 ans. Les enfants apprennent le judo, améliorent leur motricité tout en s'amusant.

De 19h à 20h les judokas de 8 ans et sans limite d'âge découvrent et approfondissent leurs techniques de judo et de combat dans une ambiance conviviale et familiale !

Le club propose également de nombreuses activités (sorties, stages, voyages...). A la veille des vacances de Noël, le club organise le célèbre cours famille. Chacun invitera un parent à découvrir sa passion sur les tatamis.



SAINT HUBERT AUCAMVILLOISE

La saison 2022-2023 va bientôt se terminer. J'espère qu'elle vous a procuré de belles émotions et d'excellents moments de partage et de convivialité dans ce contexte assez morose.

La pratique de notre loisir suscite des polémiques et les médias ne nous aident pas vraiment alors que nous sommes un maillon incontournable de cette ruralité qu'il faut à tout prix sauver et conserver.

Parlons bilan :

- La canicule et la sécheresse ont beaucoup perturbé la migration des cailles malgré la bonne volonté de nos amis agriculteurs qui ont joué le jeu en nous laissant leurs chaumes.
- La grippe aviaire a énormément compliqué l'achat du gibier (perdreux, faisans) nécessaire aux lâchers, les

éleveurs n'ayant plus de reproducteurs. Nous avons tout de même réussi nos objectifs.

- Le lièvre est, comme toujours, très présent.
- La population de chevreuils reste stable sur la commune mais il faut rester attentifs en raison des dégâts qu'ils occasionnent sur l'arboriculture (notamment sur les noisetiers).
- Les sangliers, absents en début de saison (canicule ?), ont été présents sur le dernier trimestre de l'année 2022, et les prélèvements sont en hausse par rapport à la saison précédente.
- Concernant les nuisibles : grosse préoccupation en raison des dégâts importants causés par les corbeaux sur les semis (blé, maïs), cette espèce étant en très forte progression de sédentarisation.
- Quant aux ragondins, les prélèvements sont en hausse et il faut rester très

vigilants pour limiter au maximum les dégâts sur les cultures.

Nous clôturerons, comme de tradition, cette saison par un repas festif auquel vous serez toutes et tous les bienvenus. Tout le Bureau se joint à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes et une bonne et heureuse nouvelle année 2023.

Marc JOUANY
Président



PAROISSE CATHOLIQUE 2022-2023

La paroisse est desservie par les abbé

- Raymond FAURE, curé
06 07 10 35 10
- Georges PASSERAT,
prêtre auxiliaire 05 63 64 45 94
jordi.passerat@wanadoo.fr

Deux référents paroissiaux sont disponibles localement

- Josette DELBREIL
06 79 16 85 99
josette.delbreil82@gmail.com)
- Pascal MARMOUGET
06 52 91 98 80
pascal.marmouget@free.fr

Les messes ont lieu le dimanche tous les deux mois environ à 9 h 30 (renseignements sur <https://www.paroisse-verdun-grisolles.fr/> ou sur la porte de l'église) dans une des salles des fêtes en attendant la réouverture de l'église fermée pour raison de travaux.

Faire dire une messe :

- Contactez le secrétariat paroissial à Verdun sur Garonne (1 rue de la ville) du mardi au vendredi de 10 h à 12 h
Tél : 05 63 02 53 29
mail : paroisseverdun@gmail.com
Une participation de 18 € est demandée.

Demandes de baptême :

- Jeune enfant : rendez-vous le premier lundi du mois au Presbytère de VERDUN/GARRONNE à 20 h 30 pour une réunion d'information.
- Enfant en âge scolaire :
Sandra JOUNIAUX :
jouniaux@orange.fr
- Adulte : Annick et Mathieu COGNEE :
adesbos@wanadoo.fr

Inscription des enfants au catéchisme :

- Eveil à la foi des 4-7 ans :
Marie-Emeline de MARIIGNAN
me.demaignan@gmail.com +
- 8 – 11 ans :
Marie FAYET 06 66 07 27 79
mariedepalam@orange.fr

Aumônerie des jeunes

(jeunes de 12 à 16 ans) :
Manu ESCOLANO
escolanomanu@gmail.com

Mariages : contactez le secrétariat paroissial du mardi au vendredi de 10 h à 12 h : 05 63 02 53 29
paroisseverdun@gmail.com

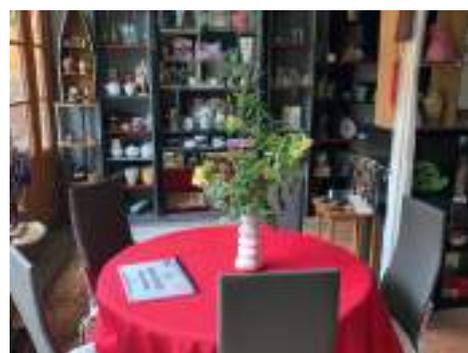
Funérailles :

contactez le 06 07 10 35 10

Service évangélique des malades

(visites à domicile, communions) :
Richard GODIN : 06 81 42 38 87
godinr@orange.fr

Site paroissial : <https://www.paroisse-verdun-grisolles.fr/>
Retrouvez plus d'informations sur notre **page Facebook** : www.facebook.com/eglise.aucamville
Abonnez-vous !



Le Secours Catholique Caritas France s'engage

- Contre la pauvreté,
- Valorise la parole et les talents de chacun,
- Développe des actions basées sur l'entraide et la fraternité,
- Agit, forme et réfléchit en équipe.

Situé 1 rue de la ville
Ouvert le vendredi de 14h à 17h
82600 Verdun sur Garonne
Tél : 07 57 42 25 87

Courriel :

equipe.verdunsurgaronne.820@secours-catholique.org

« Bienvenue à Caritas » La boutique solidaire du SCCF est un lieu d'écoute, de convivialité, de partage, ouvert à tous.

• La boutique met en action l'économie du don en proposant des objets de seconde main à des prix réduits. (bibelots, électro-ménagers, vaisselle, jouets...)

• **Le jardin partagé** : utile pour bénéficier de légumes frais et de plantes aromatiques.

• **Les ateliers créatifs** : L'occasion de participer à des activités manuelles, culturelles, créatives ou à des jeux de société dans une ambiance conviviale et fraternelle tout en partageant une boisson.

• Un accueil personnalisé sur rendez vous.

Si vous avez des idées, un talent, l'envie de participer en équipe à construire le monde de demain...rejoignez l'équipe Grissoles-Verdun sur Garonne .

Personnes âgées

Accueil de jour pour personnes âgées

A Verdun sur Garonne. La maison de retraite Saint-Jacques accueille à raison de quelques jours par semaine ou par mois, des personnes de plus de 60ans vivants à domicile atteintes d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Le transport des personnes entre leur domicile et cette structure est assuré par le service.

Le service d'accueil de jour est ouvert le lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 sauf les jours fériés. Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'équipe Tél. 05 63 02 50 41.

Coffrets gourmands de Noël pour les aînés

Comme chaque année, des coffrets gourmands ont été offerts aux personnes de la Commune âgées de 75 ans et plus. C'est avec grand plaisir que l'équipe municipale s'est chargée de la distribution, l'occasion de venir à la rencontre de nos aînés.



Se déplacer

Verdun-sur-garonne Dieupentale/Toulouse

- Beaumont de Lomagne / Verdun-sur-Garonne / Toulouse : c'est car + train
- Le bus Verdun (Place du Colonel Blas) / Dieupentale vous amène à la gare.

Et il faut prendre le train pour aller jusqu'à Toulouse.

Ligne 930 :

Beaumont-Mas-grenier - Verdun-sur-Garonne - Dieupentale en bus
Info : Keolis Pyrénées
Tél : 05 62 34 76 69

Tarif et horaires :

<https://www.keolis-pyrenees.com/titres-et-tarifs/horaires/main/Search/>

Train Montauban-Dieupentale-Toulouse
Infos : TER Midi-Pyrénées
Tél : 0 800 31 31 31 gratuit depuis un tél fixe.

<https://www.ter.sncf.com/occitanie>

Tarif et horaires :

<https://www.ter.sncf.com/occitanie/depliant/recherche>

Autocar Verdun-sur-garonne Montauban

Autocar Verdun-sur-Garonne Montauban
Transports Barrière
Tél : 05 63 93 34 34

Uniquement période scolaire

Autocar Aucamville-l'annonciation

Tous les jours en période scolaire le matin à 7h10 et retour le soir 17h20.
Tarifs à voir avec le transporteur ou l'établissement scolaire.

Transport a la demande pour desserte du marché

Le transport est assuré par l'entreprise Translomagne Tél : 05.63.94.02.97
Réserver au plus tard la veille de votre déplacement. Sans réservation le transporteur ne se déplacera pas.

Covoiturage :

Site internet :
covoiturage.ledepartement.fr

Pharmacie de Garde

1^{er} trimestre 2023

A ce jour, la liste des pharmacies de garde ne nous a pas été communiquée.

Vous pourrez la consulter, dès le mois de janvier 2023, sur notre site. rubriques «services» - «santé et affaires sociales» - «pharmacies de garde»

Vous pouvez également accéder à la liste des pharmacies de garde sur tout le territoire, par le numéro national mis en place par résogarde : composer le 3237.

Ce numéro audiotel (surtaxé) au tarif de 0.34 euros la minute, permet d'accéder à la liste de 3 pharmacies de garde les plus proches de chez vous 7 jours sur 7, 24h/24.

La garde est assurée de 19h30 à 9 h le lendemain. Entre 12h30 et 14h, elle est effectuée par le pharmacien de garde la nuit précédente.

Les pharmacies

TASTAVY à MAS-GRENIER
TEL 05 63 02 51 29
LAUGERO à FINHAN
TEL 05 63 65 52 78
CENTOMO à CANALS
TEL 05 63 64 01 57
TREMÈGE-NOGIG (l'horloge) à VERDUN
TEL 05 63 02 50 68
RIDEAU (des écoles) à VERDUN
TEL 05 63 02 50 19
PHCIE de Grisolles à GRISOLLES
TEL 05 63 27 27 27
VEDRENNE à BEAUMONT
TEL 05 63 02 30 42
ALBAREDE à BEAUMONT
TEL 05 63 02 31 89
LANCELOT à AUCAMVILLE
TEL 05 63 02 68 02

Groupe Facebook Aucamville 82

Bonjour à tous,

Depuis début 2020, un groupe Facebook existe pour la commune. Il est destiné à tous ceux qui habitent à Aucamville 82 ou qui ont un lien de proximité ou d'amitié avec notre village.

Il a pour but de favoriser des échanges bienveillants et constructifs.

Une équipe de modérateurs bénévoles est présente et veille au respect des règles.

Chacun peut y déposer des petites annonces, des messages, partager des appels à l'aide ou présenter son activité professionnelle ou associative. Ce groupe doit rester un lieu de partage convivial et bienveillant.

Il est important de préciser qu'il n'est pas géré par la mairie mais que le maire comme les conseillers y portent un regard attentif.

Quelques statistiques pour 2022, avec près de 1100 utilisateurs du groupe (+300 en un an), plus de 2600 publications (moyenne de 7 par jour) et près de 30'000 commentaires ou réactions. On peut dire que c'est un beau groupe dynamique grâce à tous.



N'hésitez pas à nous rejoindre si vous n'êtes pas encore connecté dessus en remplissant le petit questionnaire et en acceptant les règles.



L'adresse du groupe sur Facebook est : www.facebook.com/groups/aucamville82
Vous pouvez également flasher ce code:

A très bientôt sur Internet.

Etat Civil

Naissances 2022

- DIJOUX Liam, le 1 janvier
- HERRERO Giulian, le 11 février
- FRICOU Ezio, le 4 avril
- FADEL Giulia, le 17 avril
- BOISNARD Evy, le 30 avril
- NOURRY Emma, le 1 juin
- WARSZAWSKI Liv, le 28 juillet
- WARSZAWSKI Ella, le 28 juillet
- HUCHON MARTINEZ Fabien, le 8 août
- MORALES Nova, le 29 septembre
- JARNO GOUYOU Alix, le 6 novembre

Mariage 2022 :

- PARPAÏOLA Nicolas, Claude, Michel et PERALTA Ana-Alicia le 19 mars

Décès 2021 :

- Mr GARRES Bernard le 21 décembre
- Mme CARRERE Adrienne, le 18 octobre, épouse MIEULET

Décès 2022 :

- Mr DUCASSÉ Jean-Marie le 25 janvier
- Mr CONSTANTIN-TOYE René, le 2 février
- Mr MAJOREL Xavier, Marie le 15 février
- Mme SAINT ANTONIN Lucienne, épouse DURAND le 26 mars
- Mme PAYET Véronique épouse CHAMBARON le 1 juin
- Mme AMBROSIO Rita épouse BELLOC le 6 juillet

- Mr TONNELÉ Pierre le 27 juillet
- Mr JÉRÉMIE Jean, le 12 octobre
- Mr BALLESTRAZZI Franco le 2 novembre
- Mme TONNELÉ Yvette, le 10 novembre
- Mr PRENIÈRE Paul, le 14 novembre
- Mr DESPONS Marc, le 15 novembre
- Mme VIDEIRA ZAMARRENO Ysabel le 30 novembre, épouse GARCIA VALENTIN
- Mme BECKER Marie-Louise le 20 décembre, épouse LAFON

Ces informations émanent des registres d'Etat-Civil de la commune d'Aucamville, mais également des avis officiels transmis par d'autres mairies. Nous ne sommes pas responsables des omissions éventuelles. Merci de nous les signaler avec justificatif (avis de naissance, de décès, de mariage) pour publication dans le prochain numéro. Certaines personnes ne souhaitent pas de publicité et par conséquent elles ne figurent pas sur cette page.

La commune

Alimentation

- Au p'tit chénu
Boulangerie-Pâtisserie
Tél. : 05 63 65 96 19
- Eléveur
Gaveur de canards
VICTORION Christian
Tél. : 05 63 02 53 36
- Pizza express Bergamo
Distributeur de pizzas fraîches
Lieu-dit Sagalères
www.bergamopizza.fr
- Superette Alimentaire
72, rte de Toulouse
Tél. : 05 63 02 80 53
- Traiteur de Réception
(particuliers et entreprises)
M. FOGLIENI Tél. : 05 63 02 84 37
- La Frietkôt
Spécialités belges à emporter
Tél. : 06 17 29 76 61
- Envies de Brebis
Fromages de brebis
Tél. : 07 84 94 13 36
contact@enviesdebrebis.fr
- Apiculteur-récoltant
M. LEZAT Franck - Tél. : 05 63 02 60 22
- L'Aucamvillois
74 route de Toulouse
Tél. : 06 62 93 56 76
- le Toucamvila
564 route de Toulouse
Tél. : 09 67 17 77 91

Artisan-Bâtiment

- Plombier-chauffagiste
Climatisation-ventilation
M. ALIBERT Eric Tél. : 06 84 98 18 88
- Plombier-chauffagiste
Climatisation-ventilation
M. DASSAIN Olivier Tél. : 06 89 85 03 02
- Artisan Peintre
M. VALETTE Cyril et Christian
Tél. : 05 63 64 38 94 - 06 18 06 62 44
- Charpentier
M. FRANCHINI Jean-Michel
Tél. : 05 63 02 60 64
- Maçon
M. BUC Geoffrey Tél. : 06 08 23 67 69
- Maçon
Construction DFG
Tél. : 05 63 65 55 69 - 06 89 99 31 07
- Maçon
Sarl CA rénovation Tél. : 07 66 62 37 98
- Maçon
DA COSTA REIS Tél. : 06 85 72 56 75
- Plaquiste, jointeur (neuf et rénovation)
SBP SALAZARD Tél. : 06 16 23 86 16
- Electricité-Plomberie-Climatisation
Elecetceau
Tél. : 06 69 71 17 38 - 06 06 85 06 99

Bien-être

- Just'in Beauty
Esthéticienne 84 rue de la Barbouquine
Tél. 06 30 80 19 16

- Douceurs D'ailleurs
Esthéticienne
Tél. : 05 63 30 71 76 - 06 66 41 06 44
- Beauté hors du temps
Esthéticienne à domicile à Aucamville 82
et ses alentours
Tél. : 06 08 77 32 75
- Destination Bien-être
(Relaxation, Détente, corporelle, réflexologie plantaire)
Mme MUEL Bénédicte
Tél. : 06 62 14 87 51
- Forme Alamo (Soins-Détente-Relaxation)
Tél. : 05 63 02 58 11
- Conseillère en fleurs du Dr Bach
Mme Michèle BONNET-COULOMB
Docteur en pharmacie
Sur rendez-vous Tél. 06 86 13 60 95
- Naturopathe
Mme Eva FEIGE
Verdun sur Garonne ou à domicile
Tél. : 06 31 19 94 89
- Magnétiseur-Praticien Reiki
M. Maxime CORBIERE
Tél. : 06 66 23 79 26
- Coach sportif (problèmes de dos, remise en forme, perte de poids, développement musculaire)
M. BONNET Olivier
A Aucamville ou à domicile sur RDV.
Tél. : 06 78 82 63 57

Commerçant

- Fabrication et conditionnement
Produits Alimentaires et Diététiques PHYTO-COSMA Tél. : 05 63 02 71 07
- Salon de coiffure
Mme BAYSSADE Isabelle
Tél. : 05 63 02 69 62
- Bar Tabac de la Liberté
Tél. : 05 63 02 52 03
- Mécanique (Garage Renault)
M. FABRIS André Tél. 05 63 64 43 58
- Fleuriste
Fleury d'jen 2 av de Toulouse
Tél. : 05 63 27 63 15
- LAVSAP82 Station de lavage automobile
Tél. : 06 75 18 85 97
- Céramiste-Poterie
Exposition de céramiques
Cours d'initiation à la poterie
Ancienne salles des fêtes
Tél. : 06 63 96 27 17
lapotiereduchateau@free.fr
<https://elianebarbe.wordpress.com/>

Événement

- Le Domaine de Balestat
Séminaires, Événement, Mariages
Tél. : 05 63 67 06 83 - 06 10 89 42 88
- Domaine du Château de Nolet
Création et organisation d'événements
Tél. : 06 34 25 00 41 - 06 03 67 49 72
kat.evenement-ciel@nolet.fr
www.chateau-de-nolet.fr

Hébergement

- Gîte rural
M. et Mme PECH H. Bernard
Tél. : 05 63 64 39 44
- Domaine du Château de Nolet
Création et organisation d'événements
Tél. : 06 34 25 00 41 - 06 03 67 49 72
kat.evenement-ciel@nolet.fr
www.chateau-de-nolet.fr

Immobilier

- STL IMMO
(Achat-Vente-Location) Stéphanie TEYSSEYRE
Tél. : 05 63 68 70 67 - 06 22 42 81 15
www.stlimmo.com
- Infographie
Cap'pose
(Régie publicitaire, support de publicité)
M. BEGIN Tél. : 05 63 65 12 07

Loisirs

- Secourieu Ranch
M & Mme SULTANA
Tél. : 06 19 51 91 73
- Élevage des plaines Dauxéenes
Dressage chiens d'arrêt-Pension Canine
M. Julien PINEL
Tél. : 05 63 65 64 53 - 06 22 82 92 69

Patrimoine

- Conseil Sécurité
(Agent Audi-Conseil)
M. GALLOY Marc - Tél. : 05 63 02 60 93

Transports

- Transports Garros
M. GARROS Maxime - Tél. : 06 07 41 72 32
- VAN-AWAY.COM
Location de vans aménagés et mini bus
Tél. : 06 19 15 11 69
- Transport l'Exceptionnel
Chalet Grand Borde Tél. : 05 63 23 08 25
- Taxi Thierry
M. PY Thierry Tél. : 06 07 77 98 74
Cédric PHILIPPE VTC Té. : 06 38 18 32 85

Travaux de terrassement

- NPTP
Lieu-dit Au Cammas
82600 AUCAMVILLE
Tél. : 05 63 31 09 62 ou 06 45 44 63 65
np-tp@outlook.fr
- Espaces verts
MK l'Ame Verte - Tél. : 06 14 33 26 05

Désinsectisation

- Destructions nids de frelons asiatiques
et nids de guêpes
M. Nicolas DURAND - Tél. : 07 69 33 35 43

Correspondant

- à la dépêche et au petit journal
- Hélène MARCHESANI
helenemarchesani@gmail.com

La commune

Aucamville d'hier & d'aujourd'hui



Ces photos sont extraites de l'ouvrage «mémoire en images»
du «Groupe Histoire de Verdun sur Garonne»



LES SERVICES AU PUBLIC

- **MAIRIE** : Tél : 05 63 02 51 98
www.mairie-aucamville@info82.com
Site internet : www.aucamville.fr
page facebook : Mairie d'Aucamville-82
Mail : compta-aucamville@info82.com
etatscivil-aucamville@info82.com
urbanisme-aucamville@info82.com
- **AGENCE POSTALE** : Tél : 05 63 24 60 61
- **ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE**
Tél : 09 67 41 12 23

SERVICE SANTE



- **MEDECIN GENERALISTE**
Docteur Nathalie ROMERO
Tél. 05 63 02 27 79
- **PHARMACIE LANCELOT**
Docteur Pierre LANCELOT
Tél. 05 63 02 68 02
- **OSTEOPATHE**
Guilhem HENRY
Tél. 06 59 920 930
- **PODOLOGUE ET PEDICURE**
Dorothee TERRAL
Tél. 06 95 46 16 20
- **CENTRE DE KINESITHERAPIE**
Quentin MOVILLIAT
Coralie MEISSONNIER
Tél. 06 49 46 10 27
- **INFIRMIERS**
Nicolas PY
Jérôme Coutard
Tél. 06 46 41 47 38
- **ORTHOPTISTE**
Maxime TORRESAN
Tél. 07 49 81 71 12

Les services au public En dehors d'Aucamville

- **CPAM**
329 bd Blais Doumerc
82000 MONTAUBAN
Tél : 3646
<http://www.ameli.fr>
- **CAF**
329 av du Danemark
82047 MONTAUBAN
Tél : 0810 25 82 10
Fax : 05 63 21 08 24
Site : <https://www.caf.fr>
- **CARSAT**
809 rue Abbaye
82000 MONTAUBAN
Tél : 3960
www.carsat-mp.fr
- **CENTRE MEDICO-SOCIAL**
1 cité Najats (derrière gendarmerie)
82600 VERDUN/GARONNE
Sage-femme sans RDV les mercredis de 14 h à 16 h 30
Assistante sociale sur RDV les mercredis de 14 h à 17 h (appeler le 3646)
Tél : 05 63 02 56 90
- **CENTRE MEDICO-SOCIAL**
3 rue des Ecoles 82700 MONTECH
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél : 05 63 27 09 51
- **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Mairie de Montech
1 place de la Mairie
82700 MONTECH
Tél : 06 73 94 78 24
- **PREFECTURE DE TARN-ET-GARONNE**
2 allée de l'Empereur 82000 MONTAUBAN
Tél : 05 63 22 82 00 – www.tarn-et-garonne.gouv.fr
- **CENTRE INSTRUCTEUR**
Route d'Auch 82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 02 71 59 mardi et jeudi de 9h à 12h
- **CRÈCHE « A DEUX MAINS »**
13 rue Louis Pasteur 82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 65 31 22
adeuxmains@wanadoo.fr
- **MJC**
15 rue Clémence Isaure
82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 27 01 70
secretariat@mjc82.com
- **ACCUEIL DE LOISIRS DE VERDUN/GARONNE**
Tél : 05 63 20 78 08
- **CROIX ROUGE**
Place des Ecoles
82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 30 68 41
<http://www.croix-rouge.fr>
- **RESTO DU CŒUR**
2 place Ste Catherine
82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 02 50 71
rdc82.verdun@rectosducoeur.org
- **SECOURS CATHOLIQUE**
1 rue de la Ville
82600 VERDUN/GARONNE
Tél : 05 63 27 77 90
www.secours-catholique.org
- **PRESENCE VERTE**
180 av Marcel Unal
82014 MONTAUBAN Cedex
Tél : 05 63 21 61 87
- **SMAD82**
10 place du Parvis
82170 GRISOLLES
Tél : 05 63 66 65
- **VEOLIA**
291 rue des peupliers
82170 GRISOLLES
Tél : 05 81 80 09 02
www.eau.veolia.fr
- **EDF pour les usagers d'Aucamville**
Tél : 09 69 32 15 15 (particuliers)
Tél : 0810 333 786 (pro)